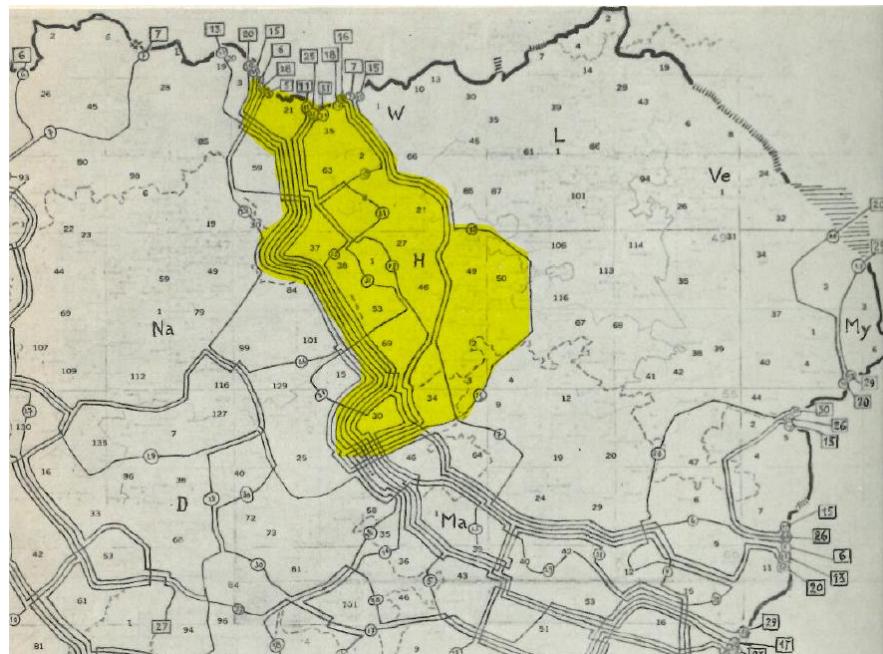


Faculté de Philosophie et Lettres

La ville de Huy a-t-elle joué un rôle dans la segmentation du domaine wallon liégeois ?

Approche phonétique et morphologique d'après les données de l'ALW



Mémoire présenté par Robin Joassin en vue de l'obtention du diplôme de Master en langues et lettres françaises et romanes,
orientation générale, à finalité approfondie

Sous la direction de Marie-Guy Boutier

GLOSSAIRE

Belgique romane ; belgoroman : partie de la Belgique où l'on parle des dialectes d'origine latine ; adjectif qui s'y rapporte.

conservation : variante qui a été évincée par une autre dans une région *x* mais qui se maintient dans une région *y*.

faisceau d'isoglosses : superposition de plusieurs isoglosses (→ isoglosse).

Galloromania ; galloroman : partie de l'ancienne Gaule où l'on parle des dialectes d'origine latine ; adjectif qui s'y rapporte.

gallicisme : emprunt au français.

géolinguistique/géographie linguistique : branche de la linguistique qui étudie la répartition géographique de faits linguistiques au sein d'un espace donné.

Hesbaye liégeoise : partie de la Hesbaye (région géographique) où l'on parle le wallon liégeois (→ wallon liégeois).

innovation : variante qui a évincé une autre.

isoglosse : « trait délimitant deux traitements linguistiques différenciés » (Boutier 2011 : 353).

pôle linguistique : centre socioéconomique qui exerce une influence linguistique sur les localités environnantes (d'après Weinhold 1985).

~ **offensif/primaire** : pôle linguistique qui diffuse, au sein de sa zone d'influence linguistique (→ zone d'influence [linguistique]), au moins une innovation (→ innovation) propre (d'après Chambon / Greub 2009).

~ **relais/secondaire** : pôle linguistique qui diffuse, au sein de sa zone d'influence linguistique (→ zone d'influence [linguistique]), au moins une innovation (→ innovation) venue d'un autre pôle plus important (d'après Chambon / Greub 2009).

~ **défensif** : pôle linguistique qui empêche, au sein de sa zone d'influence linguistique (→ zone d'influence [linguistique]), l'arrivée d'au moins une innovation (→ innovation) venue d'un autre pôle (d'après Chambon / Greub 2009).

Romania ; roman : ensemble des territoires où l'on parle des dialectes d'origine latine ; adjectif qui s'y rapporte.

Wallonie ; wallon : 1. région linguistique belge, territoire où l'on parle le dialecte wallon. / 2. région linguistique belge, territoire où l'on parle un dialecte belgoroman (→ Belgique romane ; belgoroman) ; 1. adjectif qui se rapporte à l'une des deux définitions précédentes / 2. principal dialecte belgoroman (→ Belgique romane, belgoroman).

wallon hutois : 1. variété de wallon liégeois (→ wallon liégeois), parlée à Huy et dans ses alentours (perspective traditionnelle). / 2. variété de wallon liégeois (→ wallon liégeois), parlée dans la zone d'influence linguistique (→ zone d'influence [linguistique]) de la ville de Huy (perspective leskienienne).

~ **liégeois** : 1. variété de wallon (→ wallon, sens 2), parlée à Liège et dans ses alentours (perspective traditionnelle). / 2. variété de wallon (→ wallon, sens 2), parlée dans la zone d'influence linguistique (→ zone d'influence [linguistique]) de la ville de Liège (perspective leskienienne).

~ **namurois** : 1. variété de wallon (→ wallon, sens 2), parlée à Namur et dans ses alentours (perspective traditionnelle). / 2. variété de wallon (→ wallon, sens 2), parlée dans la zone d'influence linguistique (→ zone d'influence [linguistique]) de la ville de Namur (perspective leskienienne).

zone proprement wallonne : ensemble formé par le wallon liégeois et le wallon namurois. Parfois utilisé en y incluant les parlers du nord et du centre de la province du Luxembourg (emploi que nous préférons éviter personnellement).

zone d'influence (linguistique) : ensemble formé de localités où un centre socioéconomique a diffusé au moins une innovation linguistique (→ innovation) [perspective leskienienne].

AVANT-PROPOS

Durant l'année académique 2021-2022, dans le cadre du cours de *Dialectologie wallonne* dispensé par Marie-Guy Boutier, il nous a été donné l'occasion de combiner deux de nos passions : la linguistique, d'une part ; le patrimoine de notre région – la Hesbaye liégeoise – d'autre part. Nous avons en effet mené une enquête dialectale à Lens-Saint-Remy [W 48]¹, village situé au sein d'un triangle dont les sommets sont constitués par les villes de Huy (18 km), Waremme (10 km) et Hannut (5 km), à mi-distance de Liège et Namur (30 km), afin d'en étudier le patrimoine linguistique (parler traditionnel, anthroponymie, toponymie).

Notre choix s'est naturellement porté sur cette localité : nous y vivons depuis toujours et notre famille paternelle en est originaire. Le travail présentait donc, de prime abord, un intérêt personnel voire intime. Toutefois, il a également été d'un intérêt scientifique certain.

En effet, en étudiant cette localité qui n'avait jamais été l'objet d'une enquête approfondie, nous sommes arrivé à ces conclusions : comme d'autres localités environnant la ville de Huy, Lens-Saint-Remy présente un parler particulier. On y parle traditionnellement un wallon liégeois, teinté cependant de variantes namuroises et de variantes propres à la région de Huy. Nous avons donc décidé de poursuivre nos recherches sur ce parler situé au cœur de la zone proprement wallonne.

Au terme de ce bref avant-propos, nous tenons à remercier les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la bonne réalisation de ce travail.

En premier lieu, nous remercions très sincèrement notre promotrice, Madame Marie-Guy Boutier, pour son encadrement passionné et passionnant, ses conseils avisés, sa disponibilité et sa confiance. Nous lui sommes également très reconnaissant de nous avoir permis de vivre une expérience très enrichissante au cours de cette année : présenter une

¹ Sigle d'après la nomenclature de Remouchamps (1935). Selon ce système, chaque commune d'avant fusion est associée à un numéro précédé de la première lettre ou, en cas de confusion possible, des deux premières lettres du nom de son arrondissement.

communication lors d'une réunion de la *Commission royale de Toponymie & Dialectologie*.

Ensuite, nous remercions par avance Madame Esther Baiwir et Monsieur Nicolas Mazziotta pour leur lecture de ce travail et leur retour, qui s'annonce enrichissant.

Nous tenons également à témoigner notre reconnaissance à Monsieur Guillaume Wymmersch, qui nous a fourni des pistes bibliographiques sur l'histoire de Huy.

Enfin, nous terminons en remerciant nos proches. Grâce à eux, depuis tout petit, nous baignons, malgré nous, dans la variation régionale, tant wallonne que française. En effet, si notre famille paternelle est hesbignonne liégeoise, notre famille maternelle provient, du côté de notre grand-mère, de Namur et, du côté de notre grand-père (un Remacle !), de Huy. Nous étions donc le *sôvèrdia* ‘moineau’ (ALW 8 : n° 59) de notre grand-mère namuroise, le *mårticot* ‘singe’ (ALW 8 : n° 2) de notre tante hesbignonne... Quand notre maman nous proposait une *boule*, notre papa nous proposait une *chique*... Mais, surtout, nous les remercions de toujours croire en nous et de nous avoir épaulé, tant moralement que matériellement, dans la réalisation de ce travail. Un merci particulier à Paulette, Maman, Papa, Junior, Mamy, Papy, Granny, Taty et Valentine.

TABLE DES MATIERES

Glossaire	1
AVANT-PROPOS.....	2
INTRODUCTION	7
CHAPITRE LIMINAIRE.....	9
1. L'objet de l'étude, Huy : brève présentation	9
2. État des lieux	10
3. Traits que nous analysons	20
4. Précisions méthodologiques	21
4.1. Comment mesurer et caractériser l'influence d'un pôle linguistique ?	21
4.2. Comment dater ?.....	23
5. Méthode et outils	25
6. La forme que prend notre analyse : la notice.....	26
6.1. Structure	26
6.1.1. Macrostructure.....	26
6.1.2. Microstructure	26
6.2. Aspects formels	27
ANALYSE	29
1. Liège et Namur : des pôles linguistiques.....	29
I. Dans toutes les positions, le liég. connaît un <i>h₂</i> , d'origine diverse, là où le nam. a soit [ʒ], soit [ʃ]	30
A. Notices consultées (→ <i>Cahier</i> , p. 14-20 ; p. 58-61).....	30
B. Actualisations du trait	30
C. Analyse.....	30
II. [ɔ̃] entravé aboutit aux liég. [wɛ] et nam. [wa]	32
A. Notices consultées (→ <i>Cahier</i> , p. 21-25)	32

B. Actualisations du trait	32
C. Analyse.....	32
2. L'influence du pôle liégeois sur le wallon de Huy	34
2.1. Analyse	35
III. [a] dans le suffixe lt. <i>-āticu</i> et évolutions assimilées aboutissent aux liég. [ɛ] et nam. [a].	35
IV. [a] dans le suffixe lt.- <i>aria</i> et évolution assimilée aboutissent aux liég. [i:] et nam. [ɛ:].	37
V. [e] entravé suivi de [t] aboutit aux liég. [ɛ] et nam. [ja].....	39
VI. La voyelle du préfixe <i>co-</i> passe à la voyelle caduque en liég. et se maintient en nam.	41
VII. [u] tonique libre aboutit aux liég. [u] et nam. [y].....	43
VIII. Les déterminants articles partitif et contracté masculins, issus de lt. <i>de illo</i> , aboutissent aux liég. ⁺ <i>dè</i> et nam. ⁺ <i>do</i> lorsqu'ils précèdent un mot commençant par une consonne	45
IX. La désinence de la 3 ^e p.pl. de l'ind. prés. est en liég. ⁺ <i>-èt</i> et en nam. ⁺ <i>-nut</i>	47
X. Le passé simple se maintient en liég. mais est supplanté par le passé composé en nam.	50
XI. À la 2 ^e p.pl., dans une tournure interrogative du type "voulez-vous ?", le pronome personnel sujet est présent en liég. mais manque en nam.	52
2.2. Bilan global	54
3. Le wallon de Huy se distingue du wallon liégeois par des traits propres : Huy est- elle un pôle linguistique ?.....	55
3.1. Analyse	56
XII. [e] tonique libre et évolutions assimilées aboutissent au liég. [ø:], mais au hutois [y:], et aux nam. [wɛ], [wa]	56
XIII. [a] tonique entravé et évolutions assimilées aboutissent au liég. [ɔ:], mais au hutois [ɒ], et au nam. [o:]	59

XIV. [u] tonique en hiatus et évolutions assimilées aboutissent au liég. [ɔ], mais au hutois [u], et au nam. [œ]	61
XV. <i>h₂</i> en position finale aboutit à [ʃ] en hutois	64
XVI. [ã] aboutit au hutois [ã]/[ɔ̃], alors que les liég. et nam. ont [ã]	68
3.2. Bilan global	70
4. Le wallon de Huy se distingue du wallon liégeois par des traits namurois : quelle influence du pôle namurois ?	72
4.1. Analyse	73
XVII. [ɛ] entravé suivi de [t̪] aboutit au liég. [ɛ] mais au hutois [ja], comme en nam.	73
XVIII. [ɛ] prétonique secondaire, présent primitivement dans une série de mots comme ⁺ <i>tchèrpèti</i> ‘charpentier’, s’amuît en liég. mais se maintient en hutois, comme en nam.	77
XIX. [i] tonique en hiatus aboutit au liég. [ɛ] mais au hutois [i:], comme en nam.	79
XX. [e] tonique libre précédé d’une consonne labiale et suivi d’une consonne nasale, et évolution assimilée, aboutissent au liég. [ɔ̃] mais au hutois [wɛ̃], comme en nam.	81
XXI. [a] tonique libre précédé d’une consonne labiale et suivi d’une consonne nasale, et évolution assimilée, aboutissent au liég. [ɛ̃] mais au hutois [wɛ̃], comme en nam.	84
4.2. Bilan global	87
CONCLUSION	90
Bibliographie	94
Linguistique	94
Histoire et sociologie	99

INTRODUCTION

La présente étude prend comme point de départ la communication de Louis Remacle, intitulée « La géographie dialectale de la Belgique romane » (1967, publiée en 1972 ; Rem., *Géogr. dial.*), dans laquelle l'éminent linguiste révise la carte des variétés belgoromanes. Pour ce faire, il se fonde sur 32 variables phonétiques et morphologiques, sélectionnées dans les deux premiers tomes du trésor que constitue l'*Atlas linguistique de la Wallonie* (ALW 1 [1953], 2 [1969]), dont il a dirigé la publication.

Dans cette communication, il identifie une « sous-variété hutoise » au sein du domaine wallon liégeois (*Ibid.* : 330)². En effet, à l'ouest de ce domaine, à sa limite avec celui du wallon namurois, une aire au centre de laquelle se trouve la ville de Huy se différencie car elle présente, d'une part, au moins une variante propre et, d'autre part, des variantes communes avec le namurois. Ce particularisme linguistique a d'ailleurs une valeur identitaire. Comme le rappelle justement Jean-Marie Pierret, à propos du hutois [ja], issu de l'évolution de *e* ouvert tonique libre suivi de / implosif, qui s'oppose au liégeois [ɛ:] :

Cette caractéristique hutoise est à l'origine de mots plaisants utilisés pour désigner les « quatre merveilles de la cité » : le *Tchèstia*, le *Rondia*, le *Pontia* et le *Bassinia* (dans LIMÈS I : 87).

Dès lors, sachant que Norbert Weinhold (1985) a montré que la répartition géographique des faits linguistiques a à voir avec le rayonnement socio-économique de certaines villes, nous nous sommes posé la question suivante : *la ville de Huy a-t-elle joué un rôle dans la segmentation du domaine wallon liégeois ?*

C'est à cette question que nous proposons de répondre ici, dans le but, *in fine*, de mieux saisir la formation de cette sous-variété qui est, à notre sens, encore trop méconnue. Nous nous fixons donc les objectifs suivants :

- (1) Classer Huy dans une typologie des pôles linguistiques, établie d'après Jean-Pierre Chambon et Yan Greub (2009) ;
- (2) Circonscrire sa zone d'influence linguistique ;

² Nous mettons en évidence cette zone sur un détail de la carte établie par Remacle (Rem., *Géogr. dial.*, fig. 3). v. *Cahier de cartes*, p. 6. Concernant ce cahier de cartes, v. *infra*.

(3) La situer chronologiquement.

Notre démarche s'inscrit donc dans le domaine de la géolinguistique historique. Nous proposons de partir des matériaux de l'ALW pour analyser 21 traits phonétiques et morphologiques³ qui ont une valeur distinctive au sein de la zone proprement wallonne (wallon namurois, wallon liégeois, sous-variété hutoise). Le lexique, qui est plus irrégulier, pourra faire l'objet d'une étude future.

L'exposé s'articule en deux chapitres. Le premier est un chapitre liminaire qui sert d'introduction théorique et méthodologique au second qui présente, sous forme de notices, notre analyse des faits linguistiques. Par ailleurs, pour en faciliter la consultation, les cartes traitées dans ce travail sont rassemblées dans un cahier séparé, auquel le présent travail renvoie systématiquement⁴. D'une part, en occupant plus d'espace, les cartes gagnent en lisibilité ; d'autre part, ce format permet de consulter les cartes en regard du texte qui les évoque.

³ Et un trait syntaxique. La syntaxe varie peu d'une région à l'autre, comme l'a montré Remacle à plusieurs reprises (Rem., *Synt.* 1 : 12, 13, 18 ; Rem., *Géogr. dial.* : 321).

⁴ Nous y renvoyons dorénavant en usant de cette formule : « v. *Cahier*, p. ... ».

CHAPITRE LIMINAIRE

Ce chapitre liminaire s'articule en six parties. Tout d'abord, nous présentons brièvement Huy, localité qui constitue l'objet de notre étude (→ 1). Ensuite, nous dressons un état des lieux visant à replacer le point de départ de cette étude – la carte des variétés belgoromanes de Remacle – au sein de la longue tradition des travaux portant sur la segmentation dialectale de la Belgique romane (→ 2). Nous exposons après les traits sur lesquels porte notre analyse (→ 3). Dans la section qui suit, nous faisons le point sur des questions théoriques et méthodologiques : d'une part, nous montrons comment mesurer et caractériser l'influence d'un pôle linguistique ; d'autre part, nous montrons comment dater (→ 4). De là, nous décrivons la méthode que nous suivons et les outils que nous utilisons pour mener à bien notre analyse (→ 5). Enfin, dans la dernière partie, nous proposons un guide de lecture pour nos notices, forme que revêt notre analyse (→ 6).

1. L'objet de l'étude, Huy : brève présentation

La ville de Huy (*Hu, Hù* en wallon) [H 1] se situe à égale distance, soit 30 kilomètres, des deux grandes villes wallonnes, Liège et Namur. Comme elles, Huy est arrosée par les eaux de la Meuse. Elle prend place à la confluence de ce fleuve avec deux rivières : d'un côté, la Mehaigne, rivière qui arrose la Hesbaye, région géographique à laquelle appartient la rive gauche de Huy ; de l'autre, le Hoyoux, rivière qui arrose le Condroz, auquel appartient la rive droite de la ville, celle qui accueille son cœur historique. Par conséquent, comme le note l'historien André Joris dans son ouvrage de référence *La Ville de Huy au Moyen Âge* (1959), Huy constitue « un point de contact entre deux régions aux productions complémentaires [...] » (Joris 1959 : 63).

Cet ouvrage, ainsi que « La ville de Huy avant l'an mil. Premier essai de synthèse des recherches historiques et archéologiques », autre étude de référence pour l'histoire de Huy au Moyen Âge, œuvre de l'historien Alain Dierkens (1990), ont contribué à montrer que, si, aujourd'hui, la ville de Huy n'a plus qu'une importance régionale, elle « a connu au Moyen Âge une destinée particulièrement brillante » (Joris 1959 : 9). Dès la moitié du 10^e siècle, elle se trouve au centre d'un comté qui s'étend sur une partie du Condroz, de la Hesbaye et de la Famenne (*Ibid.* : 96). Ce comté est intégré à la principauté de Liège

en 985 et, depuis lors, son destin est intimement lié à celui de Liège (Dierkens 1990 : 409).

En effet, de cette époque à nos jours, Huy dépend de divisions territoriales dont Liège est le chef-lieu, à la frontière toutefois de territoires gouvernés par Namur : de l'époque médiévale au régime français (1795), Huy appartient à la principauté de Liège, à la limite du comté de Namur ; durant le régime français (1795-1814/1815), elle appartient au département de l'Ourthe mais jouxte le département de Sambre-et-Meuse ; depuis le régime hollandais, dont l'organisation territoriale est conservée à l'indépendance de la Belgique en 1830, Huy dépend de la province de Liège⁵, à la limite de celle de Namur. Elle est le chef-lieu d'un de ses quatre arrondissements administratifs.

2. État des lieux

Le travail de Remacle (Rem., *Géogr. dial.*), dont est issue la carte d'où nous sommes parti, s'inscrit dans une longue tradition d'études qui ont contribué à mieux connaître la segmentation interne de la zone proprement wallonne, dans une dimension non seulement géographique mais également historique. Des liens de filiation unissent les plus fameuses d'entre elles, elles qui sont l'œuvre, essentiellement, de professeurs de l'Université de Liège. Leur point de jonction est constitué par le chef-d'œuvre de la dialectologie wallonne : l'*Atlas linguistique de la Wallonie*. Retraçons, en sept temps, l'historique de ces recherches, en plaçant le point focal sur la variété hutoise.

⁵ Pour une situation de la ville de Huy, v. *Cahier*, p. 7 et 8.

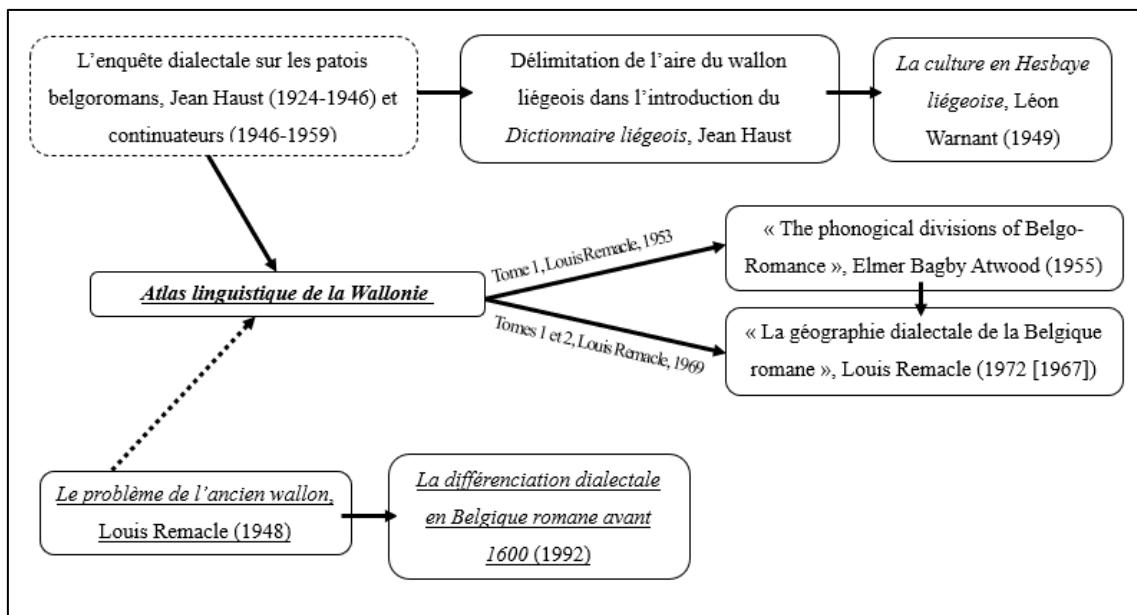


Fig. 1 – Ensemble des études majeures portant sur la différenciation interne de la zone proprement wallonne, avec mise en évidence des filiations qui les unissent (Quand le titre est souligné, cela signifie que, dans l'étude, la dimension géolinguistique est accompagnée d'une dimension historique ; les flèches mettent en évidence les filiations qui unissent les études)

1. — « La variation spatiale de la langue est continue, mais organisée. » C'est là un acquis fondamental de la géolinguistique, formulé ici par Marie-Guy Boutier (2011 : 353). Dès lors, dès la fin du 19^e siècle, les wallonistes se sont penchés sur la question de la géographie dialectale de la Belgique romane. Toutefois, l'histoire de ces recherches connaît un tournant décisif avec **l'enquête dialectale sur les patois belgoromans** de Jean Haust.

C'est en 1924, il y a près de cent ans, que le maître de la dialectologie wallonne se lance dans cette entreprise magistrale. Il poursuit là deux objectifs : d'une part, constituer un support au nouveau cours de *Philologie wallonne* qu'on lui a chargé de dispenser à l'Université de Liège ; d'autre part, élaborer un atlas linguistique des parlers belgoromans (*l'Atlas linguistique de la Wallonie*), ressuscitant là une entreprise ébauchée en 1905 à la Société liégeoise de Littérature wallonne (SLLW)⁶, dont il est un membre actif, en périphérie du projet d'un *Dictionnaire général des patois romans de Belgique*, finalement abandonné (ALW 1 : 9).

⁶ Aujourd'hui Société de langue et de littérature wallonnes.

Cette enquête se fonde sur un questionnaire de 2.100 questions, inspiré de ceux de l'*Atlas linguistique de la France* (ALF ; Gilliéron et Edmont, 1902-1910) et de l'*Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne* de Charles Bruneau (1914-1926). Poursuivie par ses disciples après son décès, survenu en 1946, l'enquête s'achève en 1959, après avoir sondé complètement 342 localités⁷.

2. — Dès 1933, Haust met à profit les matériaux qu'il a récoltés jusque là pour élaborer son *Dictionnaire liégeois* (DL). À cette occasion, dans l'introduction (DL : XIV-XVI), il propose de délimiter l'aire du dialecte liégeois. Pour ce faire, il se fonde sur l'aire de diffusion d'un mot emblématique : le liégeois *norèt* ‘mouchoir’ (cp. ALW 5 : n° 97), qu'il reporte sur une carte (→ *Cahier*, p. 9). Il entend ainsi « figurer [...] la région où Liège a propagé son rayonnement linguistique » (DL : XV), qui comprend l'essentiel de la province de Liège, exception faite des localités hesbignonnes situées à l'ouest de Hannut [W 32], et le nord de celle du Luxembourg. Haust voit donc déjà en Liège un pôle linguistique. Il observe en outre que l'isoglosse de l'aire de diffusion de *norèt* forme un faisceau avec une série d'isoglosses phonétiques et lexicales.

Après avoir délimité l'aire liégeoise, il fait le point sur les différentes sous-variétés qui la subdivisent (DL : XVI) : selon lui, en plus du *liégeois proprement dit*, parlé à Liège et sa banlieue, il existe un *liégeois-hesbignon*, un *liégeois-condruzien*, un *liégeois-ardennais* et un *liégeois-hervien-verviétois*, chacune de ces variétés correspondant à une région naturelle dont Liège constitue le carrefour (→ *Cahier*, p. 10). Il donne un aperçu des différences phonétiques qui les individualisent.

Seulement, les exemples proposés ne semblent pas confirmer la subdivision exposée juste avant. En effet, il indique, par exemple, que le [a] tonique entravé, présent notamment dans 'char', se prononce [a:] en ardennais mais aussi à Seraing, Flémalle, Amay etc. ; [ø] à la fois en hesbignon et en condruzien ; [ɔ:] à Liège, Glons, Herve ou encore Verviers. La voyelle caduque qui est [i] en liégeois, unit le pays de Herve et Verviers à une partie de l'Ardenne, eux qui ont [y] ; elle unit également à nouveau Hesbaye et Condroz, car

⁷ Pour avoir des informations sur les localités sondées, le déroulement des enquêtes et sur les témoins interrogés, nous renvoyons à l'introduction de l'ALW 1 (p. 23-55) avec compléments dans celle de l'ALW 2 (p. 7-12).

elle s'y approche de [e]. Il termine en disant que chaque région possède aussi des termes qui lui sont particuliers, comme *djivron*, propre à la région de Huy-Waremme.

La carte qu'il établit montre que cette région présente également la particularité de partager un trait avec le namurois à l'exclusion du liégeois : le suffixe latin *-ellum* (-*eau* en français) s'y réalise [ja], alors que le liégeois a [ɛ:].

Si Haust observe une segmentation du domaine liégeois, la subdivision proposée ne résiste pas à l'observation concrète des faits. En outre, la situation géographique de Huy la remet également en question. En effet, traversée par la Meuse, la ville a une rive gauche hesbignonne et une rive droite condruzienne. La sous-variété à laquelle elle appartient paraît donc plutôt être centrée autour de Huy, qui se trouve à la jonction de ces deux régions géographiques.

3. — C'est l'opinion de Léon Warnant, qui, quelques années avant la parution du premier volume de l'*Atlas*, est le premier à parler d'un *wallon hutois*, dans son étude *La culture en Hesbaye liégeoise* (1949) (Warn. : 28). Ainsi, à ses débuts, ce phonéticien, syntacticien et didacticien du français, professeur à l'Université de Liège, a mené une enquête dialectale dans quatorze villages de la Hesbaye liégeoise – dont certains qui n'ont pas été sondés par l'enquête dialectale de Jean Haust – afin d'étudier « la vie et le vocabulaire agricole » (Warn. : 15) de sa région, lui qui est originaire d'Oreye [W 13]. Il précise ce qu'il entend par *Hesbaye liégeoise* : il s'agit d'une partie de cette vaste région agricole qu'est la Hesbaye, celle où l'on parle le wallon liégeois (*Ibid.*). Il s'appuie là sur l'aire du liégeois, telle que l'a définie Haust.

En guise de préambule, il caractérise les parlers de cette région en partant de 31 traits phonétiques et morphologiques. Il reporte ensuite les limites de ces traits sur une carte synthétique (→ *Cahier*, p. 11). Cette carte lui permet de classer ces parlers en trois groupes, séparés les uns des autres par des faisceaux d'isoglosses (*Ibid.* : 28) :

- (1) À l'est, le wallon est d'aspect liégeois, c'est-à-dire semblable à celui de Liège-ville ;
- (2) À l'ouest, le wallon est d'aspect hutois, c'est-à-dire semblable à celui de Huy ;
- (3) Au centre, le wallon est mi-liégeois, mi-hutois.

Huy constitue donc pour lui un pôle linguistique, au même titre que Liège (*Ibid.*).

Épinglons ici les traits majeurs qui distinguent le wallon hutois du wallon liégeois (Warn. : 21-26) :

- (1) [a] tonique entravé aboutit au liégeois [ɔ:] mais au hutois [ɔ] : par exemple, pour le type lexical 'arbre', le liégeois a ⁺*òbe* mais le hutois a ⁺*åbe* (Warn., trait 1) ;
- (2) Alors qu'elles restent distinctes en liégeois, les voyelles nasales [ã] et [ɔ̃] se confondent en [õ] ou en [ɔ̃] en hutois : pour 'jambon', à côté du liégeois ⁺*djambon*, le hutois a ⁺*djåmbân* ou ⁺*djombon* (Warn., trait 2) ;
- (3) [ɛ] entravé par [t] aboutit au liégeois [ɛ:] mais au hutois [ja] : pour 'beau', à côté du liégeois ⁺*bê*, le hutois présente la forme ⁺*bia* (Warn., trait 10) ;
- (4) [e] tonique libre aboutit au liégeois [ø:] mais au hutois [y:] : pour 'poire' au liégeois ⁺*peûre* correspond le hutois ⁺*pûre* (Warn., trait 18) ;
- (5) La finale latine *-uta* des participes passés féminins aboutit au liégeois ⁺*-owe* mais au hutois ⁺*-ouye* : pour 'perdue', le liégeois a ⁺*pièrdowe*, alors que le hutois a ⁺*pièrdouye* (Warn., trait 20) ;
- (6) [a] tonique libre précédé d'une consonne labiale et suivi par une consonne nasale aboutit au liégeois [ɛ] mais au hutois [wɛ] : pour 'main', le liégeois a ⁺*min* mais le hutois présente la forme ⁺*mwin* (Warn., trait 21) ;
- (7) [e] tonique libre précédé d'une consonne labiale et suivi par une consonne nasale aboutit au liégeois [ɔ̃] mais au hutois [wɔ̃] : pour 'peine', le liégeois ⁺*pon.ne* équivaut au hutois ⁺*pwin.ne* (Warn., trait 22) ;
- (8) *h₂* en position finale reste intact en liégeois mais passe à [ʃ] en hutois : pour 'il finit', le liégeois a ⁺*i finih* et le hutois ⁺*i finich* (Warn., trait 23).

Le hutois se distingue donc du liégeois par des caractères propres (traits 1, 2, 4, 5, 8) et des caractères partagés avec le namurois (traits 3, 6, 7).

4. — En 1953, le premier volume de l'*Atlas linguistique de la Wallonie* (ALW) paraît sous la direction de Louis Remacle, disciple de Jean Haust, à qui il succède à la chaire de dialectologie wallonne de l'Université de Liège. L'ALW présente et interprète les résultats de l'enquête impulsée par Jean Haust.

Cette dimension interprétative distingue l'ALW de l'ALF, qui lui sert de modèle, et des autres atlas de France. Au premier plan se trouve la notice : en plus de consigner

phonétiquement les résultats de l'enquête dans un tableau, qui associe chaque forme à un sigle de la nomenclature de Remouchamps (1935) afin de la localiser, elle les classe, les typise et les interprète sur le plan historique. De là, quand c'est pertinent, vient la carte qui sert de support à cette notice. Sur cette carte de la Wallonie qui présente un réseau d'au moins 305 points, chaque point est associé à un symbole correspondant aux types de formes dégagés dans la notice⁸.

La publication de l'ALW est toujours en cours, sous la direction de Marie-Guy Boutier, titulaire de la chaire de dialectologie wallonne à l'Université de Liège depuis 2000. Des vingt tomes prévus, dix ont paru à ce jour⁹. Les deux premiers tomes constituent une introduction au reste de l'œuvre : ils sont respectivement dédiés à la phonétique et la morphologie, les autres tomes se focalisant sur le lexique, réparti en thèmes. S'ils constituent une introduction phonétique et morphologique, il faut rappeler que les deux premiers volumes fournissent des *cartes de mots* (ALW 1 : 69 ; ALW 2 : 16). En effet, l'extension d'un trait peut varier d'un mot à l'autre. Si le changement est *régulier*, sa diffusion est *irrégulière*, car soumise à des facteurs sociolinguistiques. Par ailleurs, il peut être contrarié par d'autres changements, irréguliers, qui agissent à d'autres niveaux (action de l'analogie, emprunt au français, par exemple) (Boutier 2018-2019 : 28-33).

Voici un exemple proposé par Remacle :

Le *k* picard issu du *c* latin suivi de *a* couvre souvent une zone allant jusqu'à Soignies 13, 19, 36, 37 et Thuin 5, 14, 25 ; mais il s'étend parfois plus loin vers l'est (ainsi pour CHAR et CHASSEUR) et parfois moins loin (ainsi dans MOUCHE) (Rem., *Géogr. dial.* : 321-322).

5. — Rapidement, la parution du premier volume de l'ALW inspire les chercheurs. Deux ans après, en 1955, un savant américain produit une « [é]tude originale, d'une grande importance pour la question des limites dialectales en général », d'après Remacle (Rem., *Géogr. dial.* : 317-318) : il s'agit d'Elmer Bagby Atwood et sa contribution « **The phonological divisions of Belgo-Romance** » (1955).

Haust, au moment de délimiter l'aire du wallon liégeois dans l'introduction de son *Dictionnaire liégeois* (→ point 2. de cette sous-section), affirme ceci :

⁸ Par exemple, v. *Cahier*, p. 14 et sv. Il ne faut pas tenir compte ici de notre code couleur superposé.

⁹ Pour l'organisation générale de l'œuvre, nous renvoyons à Baiwir 2012 : 62-65.

La délimitation d'un dialecte est chose délicate ; elle implique toujours quelque arbitraire. On choisit d'ordinaire un faisceau de traits phonétiques qui forment une zone-limite (DL : xv).

Atwood, lui, en adoptant une méthode quantitative, cherche à fournir un travail le plus objectif possible. Il se fonde sur les 100 cartes du tome 1 de l'ALW, paru trois ans plus tôt. À partir de ces 100 cartes, il relève 150 différenciations phonétiques. Celles-ci correspondent à un peu plus de 500 isoglosses, qu'il reporte sur une carte de l'ALW. *In fine*, il propose une carte synthétique où n'apparaissent que les faisceaux d'isoglosses. Ceux-ci ont une épaisseur variable en fonction du nombre d'isoglosses qui les composent (→ *Cahier*, p. 12).

Sans remettre en question la valeur de cette étude, il faut tout de même admettre, avec Remacle, qu'elle peut être critiquée (Rem., *Géogr. dial.* : 318 ; Rem., *Diff. lex.* : 7-8). Il s'exprime en ces termes :

Entrepris et conduit sans aucun préjugé, le travail d'Atwood – qui n'était ni walloniste ni romaniste – se caractérisait en lui-même par une objectivité irréprochable. Cependant, la valeur des résultats est naturellement fonction des données mises en œuvre. Or, les cartes de l'ALW 1 ont été choisies pour illustrer au mieux des variations phonétiques particulièrement importantes ou caractéristiques. La persistance du *s* devant consonne en wallon (*spène* = épine), par exemple, apparaît sur toute une série de cartes, et, comme la limite méridionale du phénomène, du côté lorrain, est à peu près constante, les calculs d'Atwood ont découvert au nord de l'arrondissement de Virton un faisceau d'isoglosses dont le volume est anormalement gonflé (Rem., *Diff. lex.* : 7-8).

6. — Dès lors, pour vérifier les résultats obtenus par Atwood, Remacle revient, en 1967, à la méthode traditionnelle, dans la communication qui nous a servi de point de départ : « **La géographie dialectale de la Belgique romane** » (1972 [1967]). Il opère premièrement une sélection de traits distinctifs. Sa sélection repose sur différents principes.

Tout d'abord, il écarte les traits différenciateurs lexicaux¹⁰. Selon lui :

[D]e tous les éléments de la langue, les mots sont les plus instables ; ils voyagent volontiers et disparaissent souvent pour être remplacés par d'autres (Remacle, *Géogr. dial.* : 321).

¹⁰ Il étudiera la différenciation lexicale belgoromane en 1975 dans son article « La différenciation lexicale en Belgique romane » (Rem., *Diff. lex.*), sur lequel nous ne revenons pas dans cet état de l'art, vu l'angle d'approche que nous adoptons dans notre étude.

Il fait de même avec les différences syntaxiques¹¹ :

[E]llies sont relativement peu importantes d'une région à l'autre et leurs limites sont souvent difficiles à déterminer (*Ibid.*).

Il se consacre donc à l'étude des variations phonétiques et morphologiques, en se fondant sur les deux premiers tomes de l'ALW¹². Il retient 32 traits, en fonction de leur importance historique et linguistique. Afin de fournir un panorama le plus clair possible, il néglige les phénomènes qui présentent une variation géographique trop grande ou dont les limites sont trop irrégulières. Ainsi, il met de côté la plupart des faits qui permettraient de mettre en relief des sous-régions (*Ibid.*).

Deuxièmement, à partir de ces traits différentiateurs, il trace des isoglosses sur une carte de l'ALW (→ *Cahier*, p. 13). Or, comme nous l'avons vu, l'extension d'un trait peut varier d'un mot à l'autre. Il choisit donc de tracer ces isoglosses à partir d'un exemple qu'il juge « typique » (*Ibid.* : 322). Par exemple, pour le maintien du latin *u* vélaire, c'est le cas de la finale du participe passé qu'il retient.

En employant cette méthode qualitative, Remacle aboutit, dans l'ensemble, aux mêmes résultats qu'Atwood. Toutefois, il les commente plus précisément. Voyons ce qu'il nous enseigne au sujet de Huy.

Huy se rattache au domaine liégeois car elle se situe à l'est d'un faisceau d'isoglosses très compact, qui sépare le liégeois du namurois. Voici de quels traits elles sont issues :

(1) En plus d'avoir un *h₁* d'origine germanique à l'initiale, que Remacle ne retient pas parce que sa limite est trop flottante (Rem., *Géogr. dial.* : 323), dans toutes les positions, le liégeois connaît un *h₂*, d'origine diverse, là où le namurois a soit [ʒ], soit [ʃ] : par exemple, en liégeois, pour 'échelle', on a ⁺*håle*, alors que le namurois a ⁺*chôle* (DL : xv ; Rem., *Géogr. dial.*, trait 6 ; ALW 1 : n° 31, etc.) et, pour 'maison' le liégeois présente la forme ⁺*mohone*, alors que le namurois a ⁺*môjone* (Rem., *Géogr. dial.*, trait 5 ; ALW 1 : n° 56, etc.) ;

¹¹ Il traite toutefois d'une variation syntaxique majeure : la présence ou non du pronom personnel sujet *vous* dans une tournure interrogative du type 'voulez-vous ?' (Rem., *Géogr. dial.* : 326-327).

¹² Le deuxième tome est alors en cours de finalisation et paraîtra deux ans plus tard sous sa direction.

- (2) [a] dans le suffixe lt. *-āticu* aboutit au liégeois [ɛ] et au namurois [a] : pour 'village', le liégeois a ⁺*viyèdje*, à côté du namurois ⁺*viladje* (Rem., *Géogr. dial.*, trait 20 ; ALW 1 : n° 99).
- (3) [ɔ] entravé aboutit au liégeois [wɛ] et au namurois [wa] : pour 'borgne', le liégeois ⁺*bwègne* correspond au namurois ⁺*bwagne* (Rem., *Géogr. dial.*, trait 13 ; ALW 1 : n° 5, etc.) ;
- (4) [u] tonique libre aboutit au liégeois [u] et au namurois [y] : en liégeois, pour 'perdu', on a ⁺*pièrdou*, alors que le namurois a ⁺*pièrdu* (DL : xv ; Rem., *Géogr. dial.*, trait 11 ; ALW 1 : n° 71, etc.) ;
- (5) La désinence de la 3^e personne du pluriel de l'indicatif présent est en liégeois ⁺*-èt* et en namurois ⁺*-nut* : en liégeois, '(ils) valent' se réalise ⁺*valèt*, alors que le namurois a ⁺*val'nut* (Rem., *Géogr. dial.*, trait 28 ; ALW 2 : n° 104) ;
- (6) Le passé simple se maintient à l'oral en liégeois mais est supplanté par le passé composé en namurois (Rem., *Géogr. dial.*, trait 31 ; ALW 2 : n° 114) ;
- (7) À la 2^e personne du pluriel, dans une tournure interrogative du type 'voulez-vous ?', le pronom personnel sujet est présent en liégeois mais manque en namurois : on a ⁺*volez-v'* ? en liégeois, ⁺*voloz* ? en namurois.

Toutefois, Remacle montre qu'il existe une *sous-variété hutoise* au sein de ce domaine liégeois. Cette sous-variété est délimitée par la limite du trait suivant : [e] tonique libre aboutit au liégeois [ø:], au namurois [wɛ] et au hutois [y:] (Rem., *Géogr. dial.* : trait 15). Ce trait était relevé en Hesbaye chez Warnant (→ trait (4)). Nous voyons ici son extension complète. Les points suivants ont [y:], comme Huy : D 30 (Porcheresse), D 34 (Méan), W 21 (Bertrée), W 35 (Geer), W 63 (Latinne), H 2 (Les Waleffes), H 8 (Warnant-Dreye), H 21 (Jehay-Bodegnée), H 27 (Ampsin), H 37 (Couthuin), H 38 (Ben-Ahin, hameau de Gives), H 46 (Strée-lez-Huy), H 49 (Nandrin), H 50 (Taviers), H 53 (Marchin), H 69 (Pailhe), Ma 2 (Bende), Ma 3 (Borlon).

Par ailleurs, la limite entre liégeois et namurois « n'est pas linéaire ; elle est constituée par des seuils plus ou moins marqués » (*Ibid.*). La majorité de la sous-variété hutoise est en effet située à l'ouest de trois isoglosses séparant le liégeois du namurois. Les traits concernés sont :

- (1) [ɛ] entravé par [l] aboutit au namurois [ja] et au liégeois [ɛ:] (Rem., *Géogr. dial.*, trait 18) ;
- (2) [e] tonique libre suivi de [n] aboutit au namurois [ɛ̃] et au liégeois [ɔ̃] (Rem., *Géogr. dial.*, trait 16) ;
- (3) En namurois, insertion d'un [w] devant [ɛ̃] après consonne labiale (Rem., *Géogr. dial.*, trait 7).

Ces traits se retrouvent chez Warnant, même si les deux derniers sont interprétés différemment chez lui (→ traits (3), (6), (7), point 3. de cette sous-section). Nous reviendrons sur cette différence d'interprétation ultérieurement (→ ANALYSE : section 4).

7. — Enfin, nous ne pouvons clore cet état des lieux sans aborder deux autres études majeures de Louis Remacle, qui abordent la question de la segmentation dialectale de la Belgique romane sous l'angle géohistorique : ***Le problème de l'ancien wallon*** (1948) (Rem., *Anc. w.*) et ***La différenciation dialectale en Belgique romane avant 1600*** (1992) (Rem., *Diff. dial.*). Cette dernière étude renouvelle et développe la première partie du *Problème*.

Dans celle-ci, véritable « petite grammaire historique du wallon » (Rem., *Diff. dial.* : 7), Remacle explique historiquement et date différents traits phonétiques et morphologiques qui distinguent, d'une part, le wallon de ses voisins et, d'autre part, les différentes variétés wallonnes pour, finalement, caractériser le wallon du Moyen Âge. Dans la seconde partie, il étudie la langue de la plus ancienne charte liégeoise conservée, datant du 13^e siècle : en comparant les résultats obtenus dans la première partie avec la langue de cette charte, il montre, à partir d'une méthode mise en place par Jules Feller (1931), qu'elle n'est pas écrite en wallon mais bien en français : un français où affleurent accidentellement des traits wallons. Pour désigner cette langue écrite distincte du dialecte oral parlé alors, il met en circulation un néologisme qui fera date : le terme *scripta*.

Remacle étudie notamment ici des traits qui distinguent le liégeois et le namurois que nous n'avons pas encore évoqués. Les voici :

- (1) Le suffixe latin *-ibilis* aboutit au liégeois *-ûle* et au namurois *-île* : par exemple, pour 'règle', le liégeois a ⁺*rûle* et le namurois a ⁺*rîle* (trait n° 63, p. 129-131 ; ALW 1 : n° 83) ;

- (2) [e] entravé suivi de [l] aboutit au liégeois [ɛ] et au namurois [ja] : pour 'cheveu(x)', le liégeois a la forme ⁺*dj'vè(s)* alors que le namurois a ⁺*tch'fia(s)* (trait n° 12, p. 61-63 ; ALW 1 : n° 17) ;
- (3) Dans le préfixe *co-*, la voyelle se maintient en namurois mais passe à la voyelle caduque en liégeois : le liégeois a ⁺*k'nohe* pour 'connaître', le namurois ⁺*conèche* (trait n° 48, p. 109-110 ; ALW 1 : n° 22) ;
- (4) [ɛ] prétonique s'efface dans les mots du type 'charpentier' en liégeois mais se maintient en namurois : le liégeois a ⁺*tchèp'ii* et le namurois ⁺*tchèrpètî* (trait n° 37, p. 96-97 ; ALW 1 : n° 13) ;
- (5) Le latin *de illo* aboutit au liégeois *dè* et au namurois *do* (trait n° 79, p. 152-153 ; ALW 2 : n° 3).

Huy présente le traitement liégeois pour les traits (2), (3) et (5) et le traitement namurois pour les traits (1) et (4).

Enfin, sur le plan historique, cette étude montre, d'une part, que la différenciation du wallon par rapport aux dialectes voisins était marquée dès 1100 et, d'autre part, que la différenciation entre liégeois et namurois était effective dès 1200 (*Ibid.* : 167). La différenciation de sous-variétés à l'intérieur de ces deux entités s'est produite après 1300 : par exemple, la variante hutoise [y:] est attestée au 14^e siècle (*Ibid.*).

Tout au long de cet état des lieux, nous avons rencontré différents traits qui segmentent la zone proprement wallonne et qui individualisent l'aire hutoise. Voyons maintenant lesquels nous retenons dans notre analyse.

3. Traits que nous analysons

Il nous faut choisir, d'une part, des traits qui unissent Huy à Liège ; d'autre part, des traits qui distinguent Huy de Liège et, parmi ceux-ci, des traits qui individualisent Huy et des traits qui l'unissent à Namur.

Nous reprenons les traits que nous avons relevés chez Remacle (Rem., *Géogr. dial.* ; *Diff. dial.*) et Warnant¹³ (Warn.), à l'exception du trait (1) de *Diff. dial.* : nous avons jugé que son analyse, qui, à l'examen, pose différents problèmes, méritait d'être plus approfondie, ce que le cadre de cette étude ne permet pas.

Par ailleurs, nous aurions pu ajouter d'autres traits que nous avons repérés en consultant l'ALW, comme le cas du gérondif par exemple (ALW 2 : n° 86). Nous pensons toutefois que ceux que nous présentons ici constituent déjà une matière à analyser riche et suffisante pour donner un bon aperçu de la situation de Huy au sein des différenciations proprement wallonne et liégeoise.

L'analyse de ces traits vise à caractériser l'influence linguistique de Huy et la dater. Ces tâches posent des questions méthodologiques. Abordons-les au point suivant.

4. Précisions méthodologiques

Cette partie fait le point sur deux questions méthodologiques que soulève notre analyse : premièrement, *comment mesurer et caractériser l'influence d'un pôle linguistique ?* (→ 4.1) ; deuxièmement, *comment dater ?* (→ 4.2).

4.1. Comment mesurer et caractériser l'influence d'un pôle linguistique ?

Nous l'avons vu dans l'introduction, Norbert Weinhold (1985) a montré que les pôles linguistiques correspondent à des centres politiques, économiques ou encore culturels. Comment en mesurer l'influence linguistique ? Nous pouvons répondre à cette question en nous fondant notamment sur l'exemple de l'influence linguistique qu'exerce Lyon au sein de la Galloromania, telle que la décrivent Jean-Pierre Chambon et Yan Greub, dans leur article intitulé « Histoire des dialectes dans la Romania : Galloromania » (2009).

Dans une perspective synchronique, qui est la nôtre, un centre socio-économique peut être qualifié de pôle linguistique à l'égard d'une zone seulement s'il y diffuse une ou

¹³ Nous n'étudions qu'un aspect du trait (2) de Warnant : le passage de [ã] à [ð] et [ʒ]. La notice POISSON de l'ALW 1 (n° 76) atteste bien le passage de [ʒ] à [ð] dans quelques points de l'arrondissement de Waremme mais les données pour l'arrondissement de Huy manquent. La notice POISSON de l'ALW 8 (n° 5) comble cet oubli en indiquant que l'arrondissement de Huy doit être classé sous *+pèhon*, sans autres indications. Quant à la notice RONCE (ALW 1 : n° 84), elle n'atteste pas cette évolution dans la région de Huy-Waremme.

plusieurs *innovations*, c'est-à-dire un stade plus avancé dans l'évolution, qui leur sont propres. En effet, comme le rappellent Chambon et Greub (2009 : 2500b) :

Le *sub-grouping* de langues ou de variétés apparentées ne peut reposer que sur les innovations accomplies en commun (principe de Leskien) et non sur les conservations communes ou les innovations indépendantes.

Le pôle linguistique constitue alors un *pôle offensif* ou *pôle primaire* (*Ibid.* : 2506b).

À partir de là, si le pôle linguistique précédemment défini et sa zone d'influence présentent une ou plusieurs innovations issues d'une autre ville plus importante, on peut dire qu'il s'agit d'un *pôle-relais* ou *pôle secondaire* (*Ibid.*).

Enfin, si le pôle linguistique précédemment défini et sa zone d'influence présentent des *conservations*, c'est-à-dire un stade antérieur dans l'évolution, on peut dire que ce centre constitue un *pôle défensif* (*Ibid.*). Le principe de Leskien est ici nuancé. Certes, pour s'assurer que différents parlers ont connu une influence linguistique commune, il faut prioritairement se fonder sur des innovations accomplies en commun. Cependant, il ne faut pas pour autant négliger les faits de conservatisme qui unissent ces mêmes parlers.

Dès lors, la sous-variété hutoise présente-t-elle des variantes propres par innovation ou conservation ? Si elle partage des variantes avec le namurois, est-ce parce que Huy se fait le relais d'innovations namuroises ou bien parce que Huy comme Namur refusent des innovations liégeoises ? C'est à ces questions qu'il nous faut répondre pour mesurer et caractériser l'influence linguistique de Huy.

Notons que, pour mesurer l'influence d'un pôle linguistique dans une perspective diachronique, en comparant deux états de langue, il suffit d'observer l'expansion d'une aire au détriment d'une autre. Esther Baiwir en fait l'expérience dans son article « Les dialectes évoluent-ils ? Un demi-siècle après l'*ALW* » (2006). En comparant les résultats de son enquête menée à Gouvy au début du 21^e siècle avec les données de l'*ALW*, elle observe en effet que toute une série de formes liégeoises y gagnent du terrain. Ici, peu importe qu'il s'agisse d'innovations ou de conservations. De fait, il arrive que des formes conservatrices supplantent progressivement des formes innovatrices : Esther Baiwir montre que l'aire de [we], aboutissement liégeois de la diphtongaison de [ɔ] tonique

entravé, s'étend au détriment du namurois [wa], qui constitue pourtant un stade plus avancé (→ cp. Notice II) (*Ibid.* : 14).

Il nous reste à nous poser cette question : une telle avancée d'isoglosse est-elle observable en synchronie ? Oui, grâce aux toponymes, à condition que leur étymologie soit bien établie¹⁴ : cette catégorie de mots plus conservateurs (Remacle 1984 : 7, notamment), peuvent présenter des caractères linguistiques qui ont été supplantés dans le langage courant (cp. notice XVII).

4.2. Comment dater ?

Marie-Guy Boutier, dans le syllabus qui sert de support au cours de *Phonétique historique du français* qu'elle dispense à l'Université de Liège, rappelle comment procéder pour dater un changement en linguistique historique (Boutier 2018-2019 : 36-39).

Il existe deux méthodes principales pour situer chronologiquement un changement (*Ibid.* : 36) :

- (1) L'attestation, qui fournit une chronologie absolue : le changement est assurément accompli à la date à laquelle il est attesté ;
- (2) La reconstruction par chronologie relative : on situe chronologiquement le changement par rapport à un autre changement.

L'attestation repose sur l'examen de textes anciens. Cet examen doit être méthodique. Lorsqu'on date des faits linguistiques en wallon, il faut tout d'abord se rappeler que l'accès à la langue médiévale ne se fait que par le biais d'une *scripta*, une langue composite où affleurent des caractères wallons, comme nous l'avons vu dans l'état des lieux (→ 2). De plus, les textes auxquels on a accès sont soit des textes littéraires, soit des documents d'archives : les seconds présentent l'avantage d'être localisés et datés avec précision (Rem., *Diff. dial.* : 11 ; Boutier 1995 : 291a-b). Toutefois, les premiers sont plus anciens (Boutier 1995 : *ibid.*) : comme l'indique Remacle, « la documentation est beaucoup plus abondante pour le 12^e siècle que pour les précédents » (Rem., *Diff. dial.* : 107), ce qui implique que certains faits ont pu se produire bien avant leur première

¹⁴ Pour un exemple de problème que peut poser une mauvaise interprétation étymologique, v. notice III.

attestation dans les textes. Enfin, une catégorie de mots fournit des attestations particulièrement solides : les toponymes. En effet, selon Marie-Guy Boutier, dans son article « Les scriptae françaises I. Wallonie » (1995), ils présentent deux avantages :

[...] - dans cette catégorie de mots, dont l'étymologie est souvent obscure aux yeux du scribe, les formes wallonnes (représentant l'évolution autochtone d'un type en un point du domaine) l'emportent sur les formes françaises, francisées ou analogiques ; - les formes vernaculaires des noms de lieu apparaissant dans les sources en langue latine permettent en outre de remonter beaucoup plus haut dans le temps que les plus anciens textes en langue vernaculaire (Boutier 1995 : 293a).

Prenons maintenant un exemple qui illustre les deux méthodes.

[e] tonique libre connaît un stade diphtongué [ɛi] qui se différencie en [ɔi] pour aboutir au liégeois [ø:]. Or, quand il est suivi d'une consonne nasale, [e] tonique libre aboutit au liégeois [ɛ]. Cette variante repose sur le stade [ɛi] : la nasalisation a empêché la différenciation de [ɛi] en [ɔi]. Nous pouvons donc dater par chronologie relative la nasalisation de [e] tonique libre : elle s'est produite avant la différenciation de [ɛi] à [ɔi]. Comme cette différenciation est datée de manière absolue par un toponyme vernaculaire dès la fin de la première moitié du 11^e s. (→ Notice XII), nous pouvons dire que la nasalisation de [e] tonique libre a eu lieu avant la première moitié du 11^e siècle en liégeois.

Notons en outre que la géolinguistique peut également servir d'argument pour ordonner deux faits chronologiquement : comme le dit Marie-Guy Boutier (2011 : 353), « la position d'un fait linguistique nous informe sur son histoire ». C'est là un autre acquis fondamental de la géolinguistique. Par exemple, dans la mesure où une innovation se diffuse progressivement à partir d'un centre dans un espace donné, la présence d'une variante différente dans la périphérie de cet espace peut être la preuve qu'il s'agit d'une conservation. Ainsi, dans le cas du type lexical 'poire', le namurois a ⁺*pware* alors que sa périphérie a ⁺*pwère* : cette dernière forme est plus ancienne (→ Notice XII). De même, si une aire comporte des îlots qui présentent une variante différente, il est fort probable que ce soit une conservation. Ainsi en va-t-il des îlots [wɛ] dans l'aire [wa], dans le cas de la diphtongaison de [ɔ] tonique entravé (→ Notice II).

Toutefois, il faut manipuler les cartes avec précaution et ne pas tirer des conclusions hâtives à partir des observations que l'on en retire. En effet, dans cette étude, nous

rencontrerons à différentes reprises des contre-exemples aux principes que nous venons d'exposer. Il arrive que la périphérie (→ Notices XII, XV) – ou des points isolés d'une aire – innovent indépendamment : par exemple, si, comme nous venons de le voir, des îlots [we] existent au sein de l'aire [wa], l'inverse est vrai aussi (→ Notice II).

Ces considérations méthodologiques opérées, exposons maintenant la méthode que nous suivons et les outils que nous employons.

5. Méthode et outils

Notre méthode tient en trois points.

1. — Tout d'abord, nous devons nous assurer que Liège et Namur sont des pôles linguistiques. Pour ce faire, nous prenons pour chacun un cas simple qui prouve qu'ils ont impulsé au moins une innovation.

2. — À partir de là, nous sommes en mesure d'évaluer quand la ville de Liège a exercé son influence sur Huy. Parmi les traits sélectionnés, nous prenons ceux qui unissent Liège et Huy, identifions les traits innovateurs et les datons.

3. — Après, nous cherchons à voir si Huy s'est distinguée de Liège par innovation ou conservation et quand elle s'est distinguée. Cet examen se déroule en deux temps.

3.1. — Premièrement, nous regardons si les variantes propres qu'elle présente sont des innovations ou des conservations et les datons.

3.2. — Deuxièmement, nous faisons de même avec les traitements namurois qu'elle présente.

Sur le chemin que nous venons de tracer, nous emportons avec nous trois outils fondamentaux : les deux premiers tomes de l'ALW et Rem., *Diff. dial.*, « trois piliers qui fondent [...] toute recherche dialectologique sérieuse » (Boutier, in Belleflamme *et al.* 2011 : 27).

Notre analyse prend la forme de notices. C'est l'objet du point suivant.

6. La forme que prend notre analyse : la notice

Qui dit notice dit structure rigoureuse et formulation brève. Il convient donc de faire le point sur la structure des notices (→ 6.1) et sur quelques aspects formels (→ 6.2).

6.1. Structure

Présentons d'abord leur macrostructure, qui constitue le plan du chapitre « Analyse » (→ 6.1.1) puis leur microstructure (→ 6.1.2).

6.1.1. Macrostructure

La macrostructure suit les étapes de la démarche présentée au point 5. D'abord, nous nous assurons que Liège et Namur sont des pôles linguistiques (→ 1). Ensuite, nous évaluons l'influence de Liège sur le wallon de Huy (→ 2). Nous faisons de même après avec celle de Huy (→ 3) et, enfin, celle de Namur (→ 4).

À l'intérieur de chaque section, les notices sont classées dans un ordre précis. La première section s'occupe premièrement du pôle liégeois et deuxièmement du pôle namurois. Les autres respectent l'ordre suivant : (1) Traits phonétiques, (1.1) Vocalisme, (1.2) Consonantisme ; (2) Traits morphologiques.

6.1.2. Microstructure

Une notice s'ouvre sur un titre. Il énonce le trait analysé.

La notice en elle-même se subdivise en trois parties. La première (A), intitulée « Notices consultées », reprend les notices de l'ALW que nous avons consultées pour analyser le trait. Rappelons ici qu'un fait phonétique ou morphologique peut sensiblement varier d'un mot à l'autre. Dès lors, nous avons vu (→ 2) que les cartes que l'ALW proposent sont des *cartes de mots*. Pour analyser le plus finement possible le trait, il nous a donc fallu consulter plusieurs notices. Toutefois, il fallait se fixer une limite : nous avons donc pris le parti de prendre uniquement en compte les notices présentes dans les deux premiers tomes, qui servent d'introduction au reste de l'œuvre. Nous évoquons occasionnellement une notice issue d'un autre tome si elle apporte une information susceptible d'affiner l'analyse.

La deuxième partie (B), intitulée « Actualisations du trait », présente les variantes liégeoises, namuroises et hutoises, quand ces dernières se distinguent des variantes

liégeoises. Chaque aboutissement est illustré par les formes wallonnes présentées dans les notices de l’ALW que nous avons consultées.

La troisième et dernière partie (C), intitulée « Analyse », constitue le cœur de la notice. Elle se subdivise à son tour en cinq sous-sections. La première, « Discussion » (a), établit l’historique des formes et met en évidence les éléments intéressants de leur répartition géographique afin de déterminer laquelle des deux constitue une innovation par rapport à l’autre. Si la discussion s’appuie essentiellement sur, d’une part, les analyses de l’ALW mais aussi, d’autre part, sur Remacle (Rem., *Diff. dial.*), notons que, pour deux notices (notices X et XI), nous nous fondons sur une autre étude qu’il a réalisée : *La Syntaxe du parler wallon de la Gleize* (1952-1960) (Rem., *Synt.*).

La deuxième sous-section, « L’innovation qui segmente la zone prop. w. » (b), énonce, suite à la discussion, l’innovation qui montre clairement l’influence d’un pôle sur une aire donnée.

Cette aire donnée, elle est décrite dans la troisième sous-section, « Sa diffusion » (c), fondée sur l’observation des cartes de l’ALW. Les cartes sur lesquelles nous avons travaillées sont reprises dans le cahier de cartes.

Vient ensuite la sous-section « Sa datation » (d), qui date l’innovation, par chronologie relative et/ou par chronologie absolue. Les attestations sont issues de Rem., *Diff. dial.* : bien qu’il faille attester le changement dans plusieurs mots pour montrer qu’il est régulier, nous ne reprenons ici que sa première attestation sûre. Nous renvoyons à l’ouvrage de Remacle pour connaître les autres attestations.

Enfin, dans le « Bilan » (e), nous épingleons les éléments-clés à retenir de l’analyse.

6.2. Aspects formels

Tout d’abord, nous utilisons un système d’abréviations essentiellement fondé sur celui de l’ALW :

arr. = arrondissement	b.-r. = belgo-roman	e. = est
Br. w. = Brabant wallon	c. = carte	ex. = exemple
B. R. = Belgique romane	cp. = comparez	fr. = fr.

G. R. = Galloromania ¹⁵	n. = nord	v. = voyez, voir
g.-r. = gallo-roman	Nm = Namur	w. = wallon
Hn = Hainaut	nam. = namurois en général	zone propr. w. = zone proprement wallonne
lt. = latin	o. = ouest	(wallon namurois, liégeois et, parfois, centre de la province du Luxembourg)
Lg = Liège	or. = original	
liég. = liégeois en général (domaine de ^{+norèt})	pic. = picard	
Lx = Luxembourg (province)	prov. = province	
	s. = sud	

Précisons également ceci :

- (1) Les faits phonétiques sont notés en API.
- (2) Les mots wallons sont typisés et ainsi notés en orthographe Feller et précédés du signe ⁺.
- (3) Les types lexicaux sont placés entre demi-crochets (‘’).
- (4) Pour faciliter la lecture, les stades phonétiques reconstruits ne sont pas précédés de l'astérisque.
- (5) De même, l'accent n'est pas indiqué sur les diphongues.

¹⁵ Cette abréviation et la suivante sont nôtres.

ANALYSE

1. Liège et Namur : des pôles linguistiques

Pour démontrer que Liège est un pôle linguistique, nous nous appuyons sur le trait suivant :

- I. Dans toutes les positions, le liég. connaît un h_2 , d'origine diverse, là où le nam. a soit [ʒ], soit [ʃ]¹⁶.

Pour faire de même avec Namur nous nous fondons sur ce trait :

- II. [ɔ] entravé aboutit aux liég. [wɛ] et nam. [wa].

Commençons par le cas liégeois.

¹⁶ Nous rassemblons ici les traits n° 5 et n° 6 de Rem., *Géogr. dial.*, comme le fait Rem., *Diff. dial.* Tous deux renvoient en effet au h_2 liég.

I. Dans toutes les positions, le liég. connaît un h_2 , d'origine diverse, là où le nam. a soit [ʒ], soit [ʃ]

A. Notices consultées (→ *Cahier*, p. 14-20 ; p. 58-61)¹⁷

Nous consultons les notices n° 8 CERISE, 22 CONNAITRE, 28 DESCEN(DRE), 31 ÉCHELLE, 32 ÉCUME, 33 ENGRAISSEUR, 56 MAISON, 64 MOUCHE, 76 POISSON, 80 PUISER et 84 RONCE de l'ALW 1.

B. Actualisations du trait

1. — Le liég. a /h/¹⁸ pour tous les types lexicaux (+*cèlihe*, +*k'nohe*, +*dihin-*, +*hâle*, +*home*, +*ècrâhî*, +*mohone*, +*mohe*, +*pèhon*, +*poûhî*, +*ronhe*).
2. — Le nam. a une chuintante pour tous les types lexicaux : soit [ʒ] pour les types lexicaux 'maison' (+*môjone*) et 'puiser' (+*poûjî*), soit [ʃ] pour les autres types lexicaux (+*cérèje*, +*conèche*, +*dichin-*, +*chôle*, +*chûme*, +*ècrôchî*, +*mouche*, +*pèchon*, +*ronche*). Pour plus de clarté, dans la suite de l'exposé, nous proposons de reprendre la distinction opérée par Remacle (Rem., *H.*) entre h_2 correspondant à [ʒ] et h_2 correspondant à [ʃ] : le premier sera h_z ; le second h_s .

C. Analyse

a. Discussion

La matière est vaste et complexe. C'est pourquoi Remacle y a consacré une étude entière (Rem., *H.*). Nous nous pencherons plus en détails sur cette étude dans la notice XV.

Pour l'heure, contentons-nous de ce qu'il dit dans Rem., *Diff. dial.*, § 58 et, particulièrement, à la p. 122. Il y indique :

Selon toute vraisemblance, le liég. a atteint le stade *h* en passant par les chuintantes *j* [ž] et *ch* [š], qui bordent encore la zone de *h* et qui sont largement répandues dans le nord et l'est de la France.

b. L'innovation qui segmente la zone propr. w.

En liég., une chuintante d'origine diverse passe à /h/.

¹⁷ Sur les cartes que nous traitons dans ces notices, nous superposons un code couleur au système sémiotique de l'ALW, pour mettre en évidence les aires analysées.

¹⁸ Nous laissons de côté pour l'instant les variantes de ce /h/. Nous y reviendrons (→ v. *infra*, notice XV).

c. Sa diffusion

L'aire de h_z est quelque peu plus vaste que celle de h_s . Dans les deux cas, elle comprend la majeure partie de la prov. de Lg, dont Huy, et le n. du Lx. h_z va plus loin dans l'o. de la prov. de Lg et dans le n. du Lx.

Lg est le foyer de l'innovation. Elle se situe en effet au centre de l'aire innovatrice et en est la ville la plus importante.

d. Sa datation

Nous ne revenons pas ici sur le problème complexe que pose la datation des chuintantes précédant le stade liég. : nous renvoyons à Rem., *H.*, chap. 10.

h_z est attesté dès la première moitié du 12^e s. Il s'agit d'un h_s : *Fehe* (1131, 1134), Fexhe-le-Haut-Clocher [W 56] ou Fexhe-Slins [L 25], toponyme qui vient du lt. *fiscus* ‘domaine royal’ (Rem., *Diff. dial.* : 123, d'après Herbillon, BTD 35 : 73-74). La première attestation de h_z est plus tardive : *Muhal* (1297), Moha [H 25] (Rem., *Diff. dial.* : 123).

e. Bilan

Lg est bien un pôle linguistique : elle impulse une innovation dès la première moitié du 12^e s. au plus tard. Par ailleurs, Huy est intégrée dans cette zone innovatrice : selon le principe de Leskien, elle est donc bien liégeoise.

II. [ɔ] entravé aboutit aux liég. [wɛ] et nam. [wa]

A. Notices consultées (→ *Cahier*, p. 21-25)

Nous consultons les notices n° 5 BORGNE, 62 MORT, 63 MORTE, 67 OS(ER) et 77 PORTER de l’ALW 1.

B. Actualisations du trait

(1) Le liég. a [wɛ] pour tous les types lexicaux, avec variation de timbre et de longueur pour ‘mort’, où la voyelle est finale (⁺*bwègne* ‘borgne’, ⁺*mwète* ‘morte’, ⁺*wèzeûr* ‘oser’, ⁺*pwèrter* ‘porter’ mais ⁺*mwért* ‘mort’).

(2) Le nam. a généralement [wa] pour tous les types lexicaux, avec variation de timbre et de longueur pour ‘mort’ (⁺*bwagne* ‘borgne’, ⁺*mwate* ‘morte’, ⁺*wazù* ‘oser’, ⁺*pwarter* ‘porter’ mais ⁺*mwârt* ‘mort’).

C. Analyse

a. Discussion

La discussion tient en trois points.

1. — Le processus évolutif de la diphthongaison de [ɔ] entravé a dû être le suivant : [oɔ] > [uɔ] > [ue] > [wɛ] > [wa] (d’après Rem., *Diff. dial.* : 75). Il semble donc que le nam. a d’abord connu un stade [wɛ] conservé par le liég. Tous deux font suite à la bascule de l’accentuation qui a entraîné une consonnification du premier élément de la diphthongue.

2. — L’aire [wa] présente d’ailleurs des îlots [wɛ] pour tous les types lexicaux. Ces îlots varient en fonction du type lexical que nous prenons en considération. Seul un point est toujours isolé : B 33 (Fauvillers).

3. — Il faut noter que l’aire [wɛ] présente également des îlots [wa] pour tous les types lexicaux. Ces îlots sont : Ve 40 (Stavelot-ville dans tous les cas, hameau de Challes pour ‘borgne’, jamais les autres hameaux), My 1 (Malmedy), My 2 (Bévercé, hameau de Xhoffraix¹⁹) dans tous les cas ; Ve 36 (Spa, hameau de Nivezé²⁰) pour les types lexicaux ‘borgne’, ‘morte’ et ‘porter’ ; H 68 (Harzé) pour le type ‘borgne’ uniquement.

¹⁹ V. ALW 1 : 47b.

²⁰ V. ALW 1 : 46b.

3.1. — La note 5 de la notice BORGNE (ALW 1 : 83) indique que, à H 68, [ɛ] tonique passe habituellement à [a]. La notice CHANVRE (ALW 1 : n° 10) le montre : H 68 présente seul la variante *tchane* dans une aire ⁺*tchène*.

3.2. — Les autres points appartiennent à une même région et renvoient à des centres urbains ou à des localités à proximité immédiate de ces centres. Une de ces villes au moins a dû impulser une innovation parallèle à celle que connaît Nm et la diffuser autour d'elle.

b. L'innovation qui segmente la zone propr. w.

En nam., [wɛ], issu de la diphongaison de [ɔ] entravé, passe à [wa].

c. Sa diffusion

L'aire innovatrice varie quelque peu d'un type lexical à l'autre mais elle comprend toujours l'arr. de Nm, la majeure partie de celui de Dinant, le centre et l'est du Br. w., le centre de la prov. du Lx et des localités situées à l'extrême o. de l'arr. de Waremme : W 3 (Pellaines), et W 59 (Ambresin).

Nm est le foyer de l'innovation. En effet, elle est située au centre de l'aire et en est la ville la plus importante.

d. Sa datation

En combinant chronologie relative et chronologie absolue, nous pouvons dater le changement [wɛ] > [wa] avec précision.

D'une part, le nam. [wa] est apparu après la bascule de l'accentuation qui l'unit à son stade antérieur [wɛ] : on s'accorde pour dire qu'elle a eu lieu au 13^e s. (Bourciez, § 66, h., notamment). D'autre part, sa première attestation dans un texte namurois, *cuar* ‘corps’, date d'avant 1300 (Rem., *Diff. dial.* : 74).

Le changement a donc dû nécessairement se produire au 13^e s.

e. Bilan

Nm est bien un pôle linguistique : elle impulse une innovation dès le 13^e s. Huy refuse cette innovation, comme Lg.

2. L'influence du pôle liégeois sur le wallon de Huy

Au point précédent, nous venons de rencontrer un premier cas où Liège influence Huy. Huy accueille en effet une innovation impulsée par Liège dès la première moitié du 12^e siècle au plus tard.

Examinons maintenant d'autres traits qui unissent Huy et Liège afin d'affiner notre approche de cette influence liégeoise.

Les traits analysés²¹ ici sont :

III. [a] dans le suffixe lt. *-āticu* et évolutions assimilées aboutissent aux liég. [ɛ] et nam. [a] ;

IV. [a] dans le suffixe lt. *-aria* et évolution assimilée aboutissent aux liég. [i:] et nam. [ɛ:] ;

V. [e] entravé suivi de [t] aboutit aux liég. [ɛ] et nam. [ja] ;

VI. La voyelle du préfixe *co-* passe à la voyelle caduque en liég. et se maintient en nam. ;

VII. [u] tonique libre aboutit aux liég. [u] et nam. [y] ;

VIII. Les déterminants articles partitif et contracté masculins, issus de lt. *de illo*, aboutissent aux liég. ⁺*dè* et nam. ⁺*do* lorsqu'ils précèdent un mot commençant par une consonne ;

IX. La désinence de la 3^e p.pl. de l'ind. prés. est en liég. ⁺*-èt* et en nam. ⁺*-nut* ;

X. Le passé simple se maintient en liég. mais est supplanté par le passé composé en nam. ;

XI. À la 2^e p.pl., dans une tournure interrogative du type 'voulez-vous ?', le pronom personnel sujet est présent en liég. mais manque en nam.

Analysons ces traits (→ 2.1) puis opérons un bilan global (→ 2.2).

²¹ La formulation des traits est notre.

2.1. Analyse

III. [a] dans le suffixe lt. *-āticu* et évolutions assimilées aboutissent aux liég. [ɛ] et nam. [a].

A. Notices consultées (→ *Cahier*, p. 26-28)

Nous consultons les notices n° 47 GLACE, 88 SAC et 99 VILLAGE de l'ALW 1.

B. Actualisations du trait

1. — Le liég. a [ɛ] pour tous les types lexicaux (⁺glèce, ⁺sètch, ⁺viyèdje)²².
2. — Le nam. a [a] pour tous les types lexicaux (⁺glace, ⁺satch, ⁺viladje).

C. Analyse

a. Discussion

La discussion tient en quatre points.

1. — En liég., [a] s'est assimilé à la consonne palatale qui suit et est ainsi passé à [ɛ] (Rem., *Diff. dial.* : 47).
2. — Sur les c. n° 47 SAC et 99 VILLAGE, l'aire [a] présente des îlots [ɛ] : B 33 (Fauvillers) pour les deux types lexicaux ; B 1 (Bastogne) et Ne 50 (Witry) pour le type lexical 'village' ; Ne 76 (Anlier) pour le type lexical 'sac'. Dans le cas de 'glace', B 1, 33 et Ne 50 prononcent [ɛ] mais ne sont pas isolés, l'aire [ɛ] étant plus vaste. Par contre, Ne 76 prononce [a].
3. — Selon nous, il se peut que cette zone ait connu un *aller-retour* : partie d'un primitif [a], elle a connu un [ɛ] qui est ensuite revenu à [a], sans doute sous l'influence du fr. B 33 est d'ailleurs particulièrement conservateur dans le cas de la notice II.
4. — En est-il de même pour la région de Nm, elle qui a par ailleurs, pour 'village', [l] intervocalique comme en fr., là où le liég. a [j] ? Rien ne l'indique. Pour les dérivés de lt. *-āticu*, la graphie <ai>, fréquente dans les scriptas fr. médiévales, même là où on a [a], ne nous apprend rien : il arrive souvent qu'un <i> purement graphique se trouve devant <g>, <gn> ou encore <ch> (Rem., *Diff. dial.* : 48). Le toponyme *Wazèdje* Wasseiges [W 58]

²² Pour certains mots, le liég. a un [a] (*damadje, froumadje, såvadje...*) (Rem., *Diff. dial.* : 48).

n'est pas plus instructif. Se fondant sur Herbillon (DBR 7 : 62), Remacle (Rem., *Diff. dial.* : 49) y voit un dérivé de *-āticu*. Situé dans l'aire nam. (ALW 1 : 271b), il serait la preuve que le nam. a autrefois connu *-èdge*. Seulement, l'origine établie par Herbillon est douteuse : on cherche vainement dans les attestations anciennes du toponyme (814 *Wasiticum*, 1034 *Wasseiga*, 1248 [or.] *Awasege*) une preuve solide d'un rattachement au suffixe *-āticu*.

b. L'innovation qui segmente la zone propr. w.

En liég., [a] dans le suffixe lt. *-āticu* et évolutions assimilées passent à [ɛ].

c. Sa diffusion

L'aire innovatrice comprend au moins la majeure partie de la prov. de Lg et le n. de celle du Lx. Dans le cas du type lexical 'glace', le centre de la prov. du Lx est également touché. Cette zone doit avoir connu un aller-retour dans les autres cas, car elle présente quelques îlots.

Lg est le foyer de l'innovation. En effet, il s'agit de la ville la plus importante de l'aire.

d. Sa datation

Le changement est attesté dans la première moitié du 13^e s. : *Ewollege* (1216), toponyme à situer peut-être près de Filot [H 75], que Herbillon (DBR 19 : 118) propose de rattacher à *è volèdge* 'endroit où l'on pratique la *volerie*, la chasse avec les oiseaux' (Rem., *Diff. dial.* : 49).

e. Bilan

Huy présente ici un trait liég. car elle accueille une innovation que Lg impulse dès la première moitié du 13^e s. au plus tard.

IV. [a] dans le suffixe lt. *-aria* et évolution assimilée aboutissent aux liég. [i:] et nam. [ɛ:]

A. Notices consultées (→ *Cahier*, p. 29-30)

Nous consultons les notices n° 16 CHER et 79 POUSSIÈRE de l'ALW 1.

B. Actualisations du trait

1. — Le liég. a [i:] pour les deux types lexicaux (⁺*tchîr*, ⁺*poüssîre*).
2. — Le nam. a [ɛ:] pour les deux types lexicaux (⁺*tchêr*, ⁺*poüssêre*).

C. Analyse

a. Discussion

La discussion tient en deux points.

1. — Le [i:] liég. est le résultat de la réduction d'une diphtongue [iɛ], d'origine diverse, à son premier élément (Rem., *Diff. dial.* : 53). Ce phénomène touche une grande partie de la B. R., en témoigne par ex. le mot w. ⁺*pî*, où [i:] est la réduction d'un [iɛ] issu de la diphtongaison de [ɛ] tonique libre (ALW 1 : n° 73). Les c. CHER et POUSSIÈRE montrent d'ailleurs qu'il existe des points qui prononcent [i:] dans l'o. de la B. R. De là, le nam. a pu ouvrir la voyelle en [ɛ:].

2. — Les attestations dans les textes médiévaux prouvent que le liég. [i:] constitue un stade antérieur au nam. [ɛ:]. En 1240, on atteste la forme *le Bierlire* pour le lieu-dit *Al Bièrlêre* (Gerpinnes [Ch 72]), dérivé du lt. d'origine gauloise *berula* ‘berle’. De même en 1136, on atteste *Rosiris* pour l'actuel w. *Rôsêre* Rosière (Grand-Rosière-Hottomont [Ni 99]), dérivé du germ. *raus* ‘roseau’ (Rem., *Diff. dial.* : 55).

b. L'innovation qui segmente la zone prop. w.

En nam., [i:], issu d'un [a] présent notamment dans le suffixe lt. *-aria*, s'ouvre en [ɛ:].

c. Sa diffusion

L'aire [ɛ:] est plus étendue pour ‘cher’ que pour ‘poussière’. Toutefois, pour le premier type, les formes occidentales en [ɛ:] ont peut-être une autre origine que les formes nam. (ALW 1 : 229b, note 1). L'aire comprend au moins pour les deux types le centre de la prov. de Nm ainsi que le centre et l'e. du Br. w.

Nm est le foyer de l'innovation. En effet, il s'agit de la ville la plus importante de l'aire.

d. Sa datation

Le changement s'est produit après la réduction de la diphthongue [iɛ] en [ɛ]. Or, la forme *Rosiris* que nous avons évoquée ci-dessus montre que la réduction était effective au début du 12^e s.²³

Il est attesté aux environs des 15^e et 16^e s. : pour *le Bierlire* (1240), on a en 1499 *le Berler* ; pour *Rosiris* (1136) on a en 1541 *a rozer*. En 1382-1384, on retrouve encore un *Sauvenire* (w. *Sauv'nère*, litt. ‘sablonnière’), qui est attesté en 1550 sous la forme *Savenerre* (Rem., *Diff. dial.* : 55-56).

e. Bilan

Huy présente ici un trait liég. car elle refuse comme Lg une innovation que Nm impulse à partir d'une période comprise entre le 12^e s. et le 15^e s.

²³ Le changement est attesté dès 1079 en pic. : *Boniras* (Bonnières, près d'Arras) (Rem., *Diff. dial.* : 54).

V. [e] entravé suivi de [l] aboutit aux liég. [ɔ] et nam. [ja]

A. Notices consultées (→ *Cahier*, p. 31-32)

Nous consultons la notice n° 17 CHEVEU(X) de l’ALW 1. Nous consultons également la notice n° 92 SOLEIL de l’ALW 1, car ce type lexical présente une évolution analogue : [e] entravé suivi de / vélaire mouillé²⁴ aboutit à liég. [ɔ] et nam. [ja].

B. Actualisations du trait

1. — Le liég. a [ɛ] pour ‘cheveu’ (⁺*dj’vɛ*). Il a [ɔ] pour ‘soleil’ (⁺*solo*).
2. — Le nam. a [ja] pour les deux types lexicaux (⁺*tch’fia*, ⁺*solia*).

C. Analyse

a. Discussion

La discussion tient en trois points.

1. — Le nam. se distingue par le fait qu’il insère un [a] de transition entre [e] et [l]²⁵, y compris quand il est mouillé, comme dans le cas de [ɛ] tonique entravé suivi de [l]. C’est pourquoi les deux traitements coïncident (→ notice XVII). Si le liég. avait connu ce [a] de transition, il semblerait qu’il aurait eu [ɛ:] (→ *Ibid.*) (Rem., *Diff. dial.* : 62).
2. — Le nam. a donc connu une triptongue [eau], après vocalisation de [l]. De là, le troisième élément s’est amuï comme en liég. (Rem., *Diff. dial.* : 40) et le premier élément s’est consonnifié, suite à la bascule de l’accentuation sur [a].
3. — Voyons maintenant pourquoi le liég. a [ɔ] pour ‘soleil’ : une diphtongue de coalescence [ei] s’est constituée par la combinaison de [e] et [j] qui est à l’origine de la mouillure de [l]. Deux différenciations successives l’ont fait passer à [ei] puis [ɔi]. De là, la diphtongue s’est réduite à son premier élément (Rem., *Diff. dial.* : 63). Ainsi, comme le dit la note 2 de la notice SOLEIL (ALW 1 : 284) :

On explique souvent ⁺*s(o)lo* par *sōlūculus* [...]. Mais ⁺*solo*, qui est attesté dans notre scripta du Moyen Âge sous la forme *soloilh*, offre simplement la même évolution de *ei* à *oi* que *tēla* > *teile* > *toile*²⁶, etc.

²⁴ L’étymon est le lt. *solīculu*. [k] devenu implosif, suite à la chute de la posttonique, s’est spirantisé et est passé à [j]. [j] a alors mouillé [l], qui se vélarise suite à l’amuïssement de la finale.

²⁵ Ce [l] est la forme prise par [l] en position implosive.

²⁶ V. notice XII.

b. L'innovation qui segmente la zone propr. w.

En nam., un [a] de transition apparaît entre [e] et [t], y compris quand il est mouillé.

c. Sa diffusion

L'aire innovatrice comprend la majeure partie de la prov. de Nm, l'e. de l'arr. de Charleroi, le centre et l'e. du Br. w. et des localités situées à l'extrême o. de l'arr. de Waremme dont W 3 (Pellaines) et W 59 (Ambresin).

Nm est le foyer de l'innovation. En effet, elle est située au centre de l'aire et en est la ville la plus importante.

d. Sa datation

La bascule de l'accentuation sur [a] est le seul fait qui peut servir à dater par chronologie relative l'insertion d'un [a] de transition. Fouché (Fouché : 336) la date de la première moitié du 12^e s.

Cette insertion n'est attestée qu'à la fin du 12^e s., dans une traduction wallonne des *Sermons de saint Bernard*, qu'on localise dans la région de Nm : *eaz* ‘eux’, *ceaz* ‘ceux’ (Rem., *Diff. dial.* : 62)²⁷.

e. Bilan

Huy présente ici un trait liég. car elle refuse comme Lg une innovation que Nm a nécessairement diffusée avant la première moitié du 12^e s. mais qui n'est attestée qu'à la fin du 12^e s.

²⁷ Ces formes se retrouvent également dans des textes liégeois. Remacle (*Diff. dial.* : 62) s'interroge : est-ce des formes de copiste ? La graphie <ea> a pu transcrire le son [ɛ] sans qu'un [a] de transition ne soit pour autant apparu (→ cp. Notice XVII).

VI. La voyelle du préfixe *co-* passe à la voyelle caduque en liég. et se maintient en nam.

A. Notice consultée (→ *Cahier*, p. 33)

Nous consultons la notice n° 22 CONNAITRE de l'ALW 1.

B. Actualisations du trait

1. — Le liég. a une voyelle caduque²⁸ (⁺*k'nohe*).
2. — Le nam. a [ɔ] (⁺*conèche*).

C. Analyse

a. Discussion

La discussion tient en deux points.

1. — La voyelle se maintient en nam.
2. — D'après Remacle (Rem., *Diff. dial.* : 110), dans le cas qui nous occupe, [ɔ] est devenu élidable et a ainsi pris le timbre de la voyelle caduque. Il ajoute que « le processus a dû être le même que pour la formation de l'art. liég. *ine* (verviétois *one*)²⁹ ».

b. L'innovation qui segmente la zone propr. w.

La voyelle du préfixe *co-* prend le timbre de la voyelle caduque en liég.

c. Sa diffusion

L'aire innovatrice comprend la majeure partie de la prov. de Lg, l'extrême e. de l'arr. de Dinant et une grande partie de la prov. du Lx.

Lg est le foyer de l'innovation. En effet, elle est située au centre de l'aire et en est la ville la plus importante.

²⁸ Cette voyelle caduque est généralement [i] dans la majeure partie de la zone propr. w. Toutefois, il existe des variantes : [i] à Nm, dans le n. de son arr., ainsi que dans une aire comprise entre Huy et Waremme, ou encore [y] dans la région de Verviers (v. ALW 1 : n° 54).

²⁹ Pour ce fait, nous renvoyons à la notice 10 de l'ALW 2.

d. Sa datation

Le changement est attesté dans la première moitié du 13^e s. : *Kemexhe* (or.) *Kemexhe*, w. *K'mèhe* [W 42] (1107, 1147, 1186 *Comafia* ; 1237, or., *Comefe*) (Rem., *Diff. dial.* : 109).

e. Bilan

Huy présente ici un trait liég. car elle accueille une innovation que Lg impulse dès la première moitié du 13^e s. au plus tard.

VII. [u] tonique libre aboutit aux liég. [u] et nam. [y]

A. Notices consultées (→ *Cahier*, p. 34-35)

Nous consultons les notices n° 11 PERDU et 41 FÉTU de l'ALW 1.

B. Actualisations du trait

1. — Le liég. a [u] (⁺*pièrdou*, ⁺*fistou*).
2. — Le nam. a [y], avec variante relâchée [ø] (ALW 1 : 51), pour les deux types lexicaux (⁺*pièrdu*, ⁺*fistu*).

C. Analyse

a. Discussion

Cette palatalisation de [u] est un gros morceau de la linguistique g.-r. Elle a fait couler beaucoup d'encre (v., notamment, Wüest 1979).

1. — Le liég. maintient la voyelle lt.
2. — Le nam. connaît une palatalisation de [y], comme en fr.

b. L'innovation qui segmente la zone prop. w.

En nam., [u] tonique libre se palatalise en [y].

c. Sa diffusion

Il s'agit ici d'une innovation qui touche l'essentiel de la G. R.

L'innovation vient de Fr. et est relayée par Nm. W 21 (Bertrée), habituellement solidaire de Huy, connaît ici cette innovation, peut-être sous l'influence de la ville de Hannut [W 32] (ALW 1 : 215a).

d. Sa datation

Les anciens textes ne permettent pas de dater le changement : la graphie <u> peut transcrire le son [u] au Moyen Âge (Rem., *Diff. dial.* : 84). Toutefois, Bourciez, §79, h. indique que la palatalisation en [y] « s'est produite et généralisée avant l'apparition des premiers monuments écrits du français », c'est-à-dire avant 842, date des *Serments de Strasbourg*. Fouché (Fouché : 207) note cependant que, pour le lorrain et le bourguignon,

dialectes du n.-e. de la G. R. au même titre que le w., ce stade n'aurait été atteint qu'au 13^e ou 14^e s.

e. Bilan

Huy présente ici un trait liég. car elle refuse comme Lg une innovation venue de Fr. et dont Nm se fait le relais dès le 9^e s. ou, plus vraisemblablement, vu sa marginalité dans le domaine g.-r., à une date plus récente, qu'on ne peut déterminer.

VIII. Les déterminants articles partitif et contracté masculins, issus de lt. *de illo*, aboutissent aux liég. ⁺*dè* et nam. ⁺*do* lorsqu'ils précèdent un mot commençant par une consonne

A. Notice consultée (→ *Cahier*, p. 36)

Nous consultons la notice n° 3 DU de l'ALW 2.

B. Actualisations du trait

1. — Le liég. a ⁺*dè*.
2. — Le nam. a ⁺*do*.

C. Analyse

a. Discussion

La discussion tient en six points.

1. — Les deux formes proviennent d'un primitif ⁺*del*, présentant un [l] (ALW 2 : 29a). Ce [l] se vocalise ensuite en [u] (cp. notice IV), ce qui donne ⁺*deu* (Rem., *Diff. dial.* : 152).
2. — En liég., la diphtongue [eu] s'est réduite à son premier élément (Rem., *Diff. dial.* : *ibid.*).
3. — En nam., le premier élément de la diphtongue [eu], [ɛ], s'est vélarisé sous l'influence du second élément [u], ce qui a donné le son [ɔu]. De là, la diphtongue [ɔu] s'est réduite à son premier élément (Rem., *Diff. dial.* : *ibid.*). On retrouve d'ailleurs une aire ⁺*dou* en lisière de l'aire ⁺*do*.
4. — Les deux formes ont en commun la réduction de la diphtongue à son premier élément.
5. — Selon nous, le liég. a conservé la diphtongue [eu] au moment où elle passait à [ɔu] en nam. Ensuite, les deux diphtongues se sont réduites en même temps à leur premier élément.
6. — Nous prenons pour preuves :

6.1 — Le fait que le n-e. de la prov. de Nm et le centre-e. de celle du Br. w., qui prononcent généralement comme Nm, prononcent ici comme Lg. Ce ne peut être, selon nous, que par conservation commune³⁰.

6.2 — Le fait que l'aire *do/dou* isole des points qui ont ⁺*dè* : Th 61 (Montbliart), 63 (Froidchapelle), Ph 45 (Cerfontaine).

b. L'innovation qui segmente la zone prop. w.

Le nam. innove en vélarisant le premier élément de la diphongue présente dans les articles partitif et contracté : [eu] passe à [œu].

c. Sa diffusion

L'aire innovatrice atteint une large zone de la B. R., qui comprend la ville de Nm.

Nm, qui se trouve à la lisière de l'aire ⁺*dè*, qui couvre des zones habituellement nam. (n-e. de la prov. de Nm., centre-e du Br. w.), constitue *a minima* un pôle-relais dans la diffusion de cette innovation.

d. Sa datation

La forme ⁺*dou* est attestée dès la 2^e moitié du 12^e s. en pic. mais dès la 2^e moitié du 13^e s. en nam. ⁺*do*, qui vient d'un stade ⁺*dou*, l'est dès de la fin du 12^e en pic. et dès 1240 en nam. (Rem., *Diff. dial.* : 152-153)³¹.

e. Bilan

Huy présente ici un trait liégi. car elle refuse comme Lg une innovation dont Nm. se fait *a minima* le relais dès le 13^e s. au moins.

³⁰ Le fait que la région de Malmedy innove comme Nm. ne pose pas problème : le phénomène a déjà été rencontré (v. notice II).

³¹ Une forme *do* et une forme *ou* (< lt. *in illo*) sont attestées au 13^e s. dans la région de Huy. Ne nous avançons pas trop dans l'interprétation de ces formes : comme le rappelle Remacle (1984 : 7), « la scripta de la région liégeoise est volontiers picardisante ».

IX. La désinence de la 3^e p.pl. de l'ind. prés. est en liég. ⁺-èt et en nam. ⁺-nut

A. Notice consultée (→ Cahier, p. 37)

Nous consultons la notice n° 104 (ILS) VALENT de l'ALW 2.

B. Actualisations du trait

1. — Le liég. a ⁺-èt ([ɛ], [ɛt] devant voyelle) (⁺*valèt*).
2. — Le nam. a ⁺-nut ([ny]³², [nyt] devant voyelle) (⁺*val'nut*).

C. Analyse

a. Discussion

La discussion tient en quatre points.

1. — La voyelle des deux désinences est difficile à expliquer.

- 1.1. — À propos de la voyelle liég., l'ALW note :

Au point de vue phonétique, ⁺-èt se trouve dans le même rapport à l'égard du fr. *-ent* que la terminaison -ès du qualif. fém. plur. antéposé au nom à l'égard du fr. *-es* (ALW 2 : 285a, note 2).

- 1.2. — Concernant la voyelle nam., nous pouvons simplement observer avec l'ALW qu'elle ne correspond pas à la voyelle caduque locale (ALW 2 : 285b, note 9). Les lisières n. et o. de l'aire nam. ont la même voyelle que le liég. : elles ont ⁺-nèt. Est-ce un stade antérieur à ⁺-nut ?

2. — Laissons de côté la problématique des voyelles et portons toute notre attention sur le maintien du [n] de la flexion lt. (< lt. *-ant*, *-unt*) en nam. Ce phénomène est remarquable car il isole le nam. du reste de la G. R. septentrionale.

3. — Si [n] s'est maintenu en nam. lorsqu'il s'est amuï dans le reste la G. R. du n., c'est sans doute qu'il occupait alors en nam. une position différente : soit parce qu'il a connu une métathèse avec la voyelle qui le précède (hypothèse avancée par Bronckart³³ et Marchot³⁴, rapportée par Rem., *Diff. dial.* : 143-144) ; soit parce qu'une voyelle est

³² Avec variante [ø] ([y] relâché) (cp. notice VII).

³³ Bronckart, M., 1933. *Étude philologique sur la langue, le vocabulaire et le style du chroniqueur Jean de Haynin*, Bruxelles : p. 209.

³⁴ Marchot, P., ZFSL 22 : p. 203.

apparue après lui (seconde hypothèse de Marchot³⁵, rapportée par Rem., *ibid.*). En vertu de l'existence des points ⁺-nèt en marge de l'aire namuroise et en l'absence de nasalisation, nous opterions plutôt pour l'hypothèse de la métathèse. Mais n'affirmons rien : il nous faudra nous pencher davantage sur la question.

4. — Quoi qu'il en soit, nous pouvons clairement affirmer que le nam. est novateur par rapport au liég. D'ailleurs, il isole des points du s. de l'arr. de Philippeville qui ont ⁺-èt.

b. L'innovation qui segmente la zone propr. w.

En nam., le [n] présent dans la désinence de la 3^e p.pl. de l'ind. prés. connaît un changement qui l'empêche de s'amuïr comme dans le reste de la G. R. du n. : soit l'apparition d'une voyelle d'appui ; soit une métathèse.

c. Sa diffusion

L'aire innovatrice comprend la majeure partie de l'arr. de Nm, l'o. de celui de Dinant, le n. de Philippeville, l'arr. de Charleroi et le Br. w.

Nm est le foyer de l'innovation. En effet, elle est située au centre de l'aire et en est la ville la plus importante.

d. Sa datation

Ce changement doit précéder l'amuïssement de [n] dans le reste de la G. R. du n. On le date habituellement du 13^e s. (Rem., *Diff. dial.* : 143-144, d'après Meyer-Lübke, Nyrop, Fouché³⁶).

Il est attesté dès la première moitié du 13^e s. dans un texte namurois : *giesene, descendene* (1235) (Rem., *Diff. dial.* : 144).

³⁵ Marchot, P., 1914. « Les principaux traits morphologiques du wallon prélittéraire ou préhistorique (500-800) », *ZFSL* 41, p. 233-256 : trait n° 28.

³⁶ Nous reproduisons ici les références complètes auxquelles il renvoie. Elles ne figureront pas dans notre bibliographie générale. Fouché, P., 1967. *Le verbe français*, Paris : § 97 ; Nyrop, Kr., 1935. *Grammaire historique de la langue française*, II, Copenhague : p. 60, n° 1 ; Meyer-Lübke, W., 1890. *Grammaire des langues romanes*, I, trad. fr. par E. Rabiet, Paris : p. 139.

e. Bilan

Huy présente ici un trait liég. car elle refuse comme Lg une innovation que Nm diffuse dès le début du 13^e s. au plus tard.

X. Le passé simple se maintient en liég. mais est supplanté par le passé composé en nam.

A. Notice consultée (→ Cahier, p. 38)

Nous consultons la notices n° 114 (IL) TOMBA de l'ALW 2.

B. Actualisations du trait

1. — Le liég. conserve l'emploi du passé simple à l'oral.
2. — Le nam. remplace le passé simple par le passé composé à l'oral.

C. Analyse

a. Discussion

Le nam. remplace le passé simple par le passé composé comme en fr. Nous ne nous penchons pas ici sur les emplois et les raisons du recul de ce temps en w. Nous renvoyons pour ces questions à Remacle (*Synt. 2* : 55-67).

b. L'innovation qui segmente la zone propr. w.

En nam., le passé simple est supplanté par le passé composé.

c. Sa diffusion

L'aire innovatrice comprend la majorité de la B. R., dont Nm., et le n. de la G. R. (ALF : c. n° 976 IL PARTIT).

Nm se fait donc ici le relais d'une innovation venue de Fr.

Elle touche deux points qui sont habituellement solidaires de Huy : H 37 (Couthuin) et H 38 (Ben-Ahin, enquête menée dans le hameau de Gives³⁷). Situés à respectivement 5,5 et 4 km de la ville d'Andenne [Na 84], peut-être ont-ils subi l'influence de ce centre urbain, lui-même influencé par Nm.

³⁷ V. ALW 1 : 43b.

d. Sa datation

Nous cherchons ici à savoir quand l'innovation a touché Nm, date à partir de laquelle ce pôle a pu la diffuser. C'est vraisemblablement à la fin du 19^e s., date très récente, qu'elle a atteint Nm. Remacle (*Synt.* 2 : 63, note 1) dit en effet ceci :

D'après EP³⁸, ce temps existait encore en 1863 dans des localités où il est maintenant ignoré ; il s'agit de divers points du Hainaut, pour lesquels le témoignage résulte probablement d'un gallicisme tout à fait occasionnel et des points suivants, pour lesquels ce ne doit pas être le cas : Wavre Ni 24, Namur Na 1 [...], Dinant D 1, Spontin D 12, Marche M 1, Saint-Hubert Ne 16, Neufchâteau Ne 1, Bouillon Ne 70. Pour Namur, [...], on a un témoignage du 18^e s., et il ne semble pas suspect [...].

e. Bilan

Huy présente ici un trait liégi. car elle refuse comme Lg une innovation fr. dont Nm se fait le relais dès la fin du 19^e s.

³⁸ EP = « Versions wallonnes de la *Parabole de l'Enfant prodigue* », BSW 7, 1863 (paru en 1864), p. 111-260.

XI. À la 2^e p.pl., dans une tournure interrogative du type 'voulez-vous ?', le pronom personnel sujet est présent en liég. mais manque en nam.

A. Notice consultée (→ Cahier, p. 39)

Nous consultons la notice n° 101 VOULEZ (-VOUS) de l'ALW 2.

B. Actualisations du trait

1. — En liég., le pronom personnel est présent (⁺*volez-v'* ?).
2. — En nam., le pronom personnel manque (⁺*voloz* ?).

C. Analyse

a. Discussion

1. — Il n'est pas aisé de déterminer si l'absence de *-vous* est ici une conservation ou une innovation. Si c'est une conservation, le nam. aurait conservé l'état de l'a. fr. Si c'est une innovation, le pronom personnel se serait réduit phonétiquement. Les deux solutions ont été envisagées (Rem., *Synt.* 1 : 203 cite Franz³⁹ qui a fait le point sur les deux hypothèses), sans qu'une réponse définitive n'ait été apportée.
2. — Après Franz, Remacle opte pour l'hypothèse de la conservation (Rem., *Synt.* 1 : 203), de façon péremptoire toutefois : « On ne peut douter que celle-ci [l'hypothèse de la conservation] soit la bonne ». C'est que, selon lui, « [d]ans ce cas, bien que le pronom personnel fasse défaut, le v[erbe] a exactement la même forme que dans une énonciation non interrogative [...] » (*Ibid.* : 202-203).
3. — Toutefois, les données qu'il présente dix-sept ans plus tard dans l'ALW 2 ravivent l'hypothèse de l'innovation. En effet, dans la note 5 de la notice 101 (ALW 2 : 277b), il fait une précision intéressante : alors que le nam. a *-oz* [ɔ] comme terminaison de la 2^e p.pl. de l'ind. prés., à sa lisière o., on rencontre une terminaison *-ôz* [o:], seulement dans la tournure interrogative. Maréchal (Maréchal 1900 : 75), qui avait également relevé ce phénomène, y voit une trace du pronom *-vous* qui aurait disparu : *-oz vos* aurait donné *-ôz*. Il en irait de même pour le *-ez* long [e:] qui alterne en certains points avec *-èz* [ɛ].

³⁹ Franz, A., 1915. « Studien zur Wallonischen Dialektsyntax. », *ZFSL* 43 : p. 151-152.

4. — Nous sommes tenté de suivre Maréchal. Son aire de diffusion pourrait également nous inviter à aller dans ce sens : en effet, comme dans le cas de la notice précédente, le point H 37 (Couthuin) est ici encore isolé de Huy, avec qui il est habituellement solidaire. Il était alors atteint par une innovation dont Nm se fait le relais à la fin du 19^e s. Serait-ce le cas également pour le trait qui nous occupe ici ? Il faut naturellement être prudent dans l’interprétation des cartes mais l’hypothèse est séduisante.

b. L’innovation qui segmente la zone prop. w.

Dans une tournure interrogative du type ‘voulez-vous’, le nam. revient à un stade antérieur où le pronom personnel sujet manquait.

c. Sa diffusion

L’aire innovatrice comprend une vaste zone au centre de la B. R. qui englobe Nm et sa zone d’influence habituelle, à laquelle il faut ajouter W 21 (Bertrée) et H 37 (Couthuin).

Nm. se fait donc ici *a minima* le relais de cette innovation.

d. Sa datation

Le retour au stade où le pronom sujet manque a dû avoir lieu à date récente puisque ce pronom est apparu à la fin du Moyen Âge. D’après Remacle (*Synt. I* : 201-202) :

[...] en fr., même au 17^e s., le pronom manquait souvent encore dans les phrases interrogatives : *Comment vousappelez* ?⁴⁰. Mais on sait que, dès le moyen âge, les exemples où le pronom sujet faisait défaut dans ce cas étaient assez rares⁴¹.

Il pose alors la date approximative de 1400 (*Ibid.* : 201). Le retour au stade antérieur s’est donc nécessairement produit après cette date. Nous pourrions même dire qu’il s’est produit au 19^e s., si nous poursuivons le parallèle que nous avons établi avec la notice précédente.

⁴⁰ Remacle se fonde ici sur Sneyders de Vogel, K., 1927. *Syntaxe historique du français*, Groningue : p. 44.

⁴¹ Ici, il s’appuie sur Lerch E., 1934, *Historische französische Syntax*. 3, Leipzig, Reisland : p. 315.

e. Bilan

Huy présente ici un trait liég. car elle refuse comme Lg une innovation dont Nm se fait *a minima* le relais à date récente : dès le 15^e s., possiblement, mais peut-être au 19^e s. seulement.

2.2. Bilan global

Pour commencer, précisons que nous dressons ce bilan en tenant compte également des traits présentés au point 1.

Sur onze traits qui unissent Liège et Huy, trois sont issus d'innovations impulsées par Liège. Voici ces innovations :

- (1) Passage d'une chuintante d'origine diverse à *h₂* (→ notice I) ;
- (2) Passage de [a] du suffixe lt. *-āticu* à [ɛ] (→ notice III) ;
- (3) Passage de [ɔ] à la voyelle caduque dans le préfixe *co-* (→ notice VI).

Les autres sont des conservations à l'égard d'innovations diffusées par Namur. Ainsi, si la ville de Huy est bien liégeoise selon le principe de Leskien, elle l'est avant tout par conservation. Seuls les trois traits innovateurs sont la preuve de l'influence de Liège sur Huy.

De quand date cette influence ? À ce stade, nous pouvons simplement dire que l'innovation (1) date de la première moitié du 12^e s. au plus tard et que les innovations (2) et (3) datent de la première moitié du 13^e s. au plus tard.

Continuons notre analyse des traits en abordant ceux qui distinguent Huy de Liège.

3. Le wallon de Huy se distingue du wallon liégeois par des traits propres : Huy est-elle un pôle linguistique ?

Si Huy appartient au domaine liégeois, elle s'en distingue aussi par des traits propres. Voici les traits que nous analysons ici :

XII. [e] tonique libre et évolutions assimilées aboutissent au liég. [ø:], mais au hutois [y:], et aux nam. [wɛ], [wa] ;

XIII. [a] tonique entravé et évolutions assimilées aboutissent au liég. [ɔ:], mais au hutois [ɒ], et au nam. [o:] ;

XIV. [u] tonique en hiatus et évolutions assimilées aboutissent au liég. [ɔ], mais au hutois [u], et au nam. [œ] ;

XV. *h₂* en position finale aboutit à [ʃ] en hutois ;

XVI. [ã] aboutit au hutois [õ]/[ɔ̃], alors que les liég. et nam. ont [ã]⁴².

Analysons ces traits (→ 3.1) puis opérons un bilan global (→ 3.2).

⁴² Nous traitons de ce trait vocalique en dernier lieu, car il pose des problèmes particuliers.

3.1. Analyse

XII. [e] tonique libre et évolutions assimilées aboutissent au liég. [ø:], mais au hutois [y:], et aux nam. [wɛ], [wa]

A. Notices étudiées (→ *Cahier*, p. 40-45)

Nous consultons les notices n° 38 ÉTOILE, 45 FROID, 61 MIROIR, 75 POIRE, 91 SOIF, 100 (IL) VOIT de l’ALW 1.

B. Actualisations du trait

1. — Le liég. a [ø:]⁴³ pour tous les types lexicaux (+*steûle*, +*freûd*, +*mureû*, +*peûre*, +*seû*, +*veût*).
2. — Toutefois, le hutois a [y:]⁴⁴ pour les types lexicaux ‘froid’ (+*frûd*), ‘miroir’ (+*murû*), ‘poire’ (+*pûre*), ‘soif’ (+*sû*). Pour les types lexicaux ‘étoile’ et ‘(il) voit’, il présente le même traitement que le liég.
3. — Le nam. a [wɛ]⁴⁵ pour les types lexicaux ‘froid’ (+*frèd*, après réduction de [frw] à [fr], comme l’indique la notice [ALW 1 : 163a]), ‘miroir’ (+*murwè*), ‘soif’ (+*swè*), ‘(il) voit’ (+*vwèt*). Pour le type lexical ‘étoile’, il a [wa] (+*stwale*) et pour ‘poire’, il a [wa:] (+*pwâre*) (cp. +*mwârt*, notice II).

C. Analyse

a. Discussion

La discussion tient en quatre points.

1. — Toutes les variantes présentées ici procèdent d’un stade diphtongué [ɔi]. Le nam. se distingue du reste de la zone propr. w. (des traitements liég. et hutois mais aussi de [œ] et [ɛ] qui se rencontrent *grossost modo* dans la prov. de Nm et du Lx) en présentant des variantes qui ont connu une bascule de l’accentuation, comme en fr. (ALW 1 : 255a ; Rem. *Diff. dial.* : 68).

⁴³ Coexistence d’une variante [ø] pour les types ‘miroir’ et ‘froid’.

⁴⁴ Variante [y] pour les types ‘miroir’ et ‘froid’ (cp. note ci-dessus).

⁴⁵ Quelques mots emblématiques du liég. présentent ce traitement qui constitue là un gallicisme : *lidjwès* (DL : 369a), *Tchantchès*, diminutif de *Françwès* (DL : 633a).

2. — Les traitements liég. et hutois précédent nécessairement le traitement nam. : s'ils n'ont pas connu la bascule de l'accentuation, c'est parce qu'ils se sont monophtongués avant.

3. — Ils sont issus d'un stade [œi]⁴⁶ (ALW 1 : *ibid.*). Le second élément de la diphongue a palatalisé le premier (Rem., *Diff. dial.* : *ibid.*). Le premier élément a continué à s'assimiler au second, en se fermant de plus en plus : de [œi], la diphongue est passée à [øi] (stade primitif liég.) puis à [yi] (stade primitif hutois). Dans les deux cas, la diphongue s'est monophtonguée en se réduisant à son premier élément.

4. — L'aire nam. [wa] est ceinturée par l'aire [wɛ]. Cette dernière est elle-même ceinturée par celles qui n'ont pas connu la bascule de l'accentuation (notices n° 45, 91, 100). Dans le cas de '(il) voit', la ville de Nm est d'ailleurs directement encerclée par la variante [œ] que présentent ses voisins Na 59 (Vedrin), Na 79 (Lives-sur-Meuse) et Na 112 (Bois-de-Villers). [wɛ] et [wa] s'ont-ils issus d'une évolution naturelle ou sont-ils des gallicismes ? Rien ne l'indique⁴⁷.

b. Les innovations qui segmentent la zone propr. w.

1. — En liég., le premier élément de la diphongue [ɔi], issue notamment de [e] tonique libre, s'assimile au second élément pour aboutir à [øi].

2. — De là, en hutois⁴⁸, le premier élément de la diphongue [øi] poursuit son assimilation en se fermant davantage : de [øi], on passe à [yi].

3. — Le nam. connaît la bascule de l'accentuation que le liég. connaît par ailleurs et passe de [wɛ] à [wa] dans certains mots.

c. Leur diffusion

Nous ne nous attardons pas ici sur la diffusion des innovations (1) et (3). Disons simplement que l'innovation (1) atteint Huy, contrairement à l'innovation (3).

⁴⁶ Il en va de même de [œ], variante plus ouverte de [ø:], et [ɛ], qui est issu de [œ].

⁴⁷ Notons ici que l'absence de consonne finale dans les types 'miroir' et 'soif' se retrouve également autrefois en fr. (pour 'miroir', v. Bourciez : § 183, h. ; pour 'soif', v. FEW 11 : 664a-664b).

⁴⁸ B 4 (Vielsalm), 5 (Petit-Thier) et 7 (Bovigny) présentent également ce trait novateur : il s'agit là sûrement d'une innovation parallèle à Huy, impulsée par Vielsalm vers sa périphérie. Là-bas, les voyelles se ferment volontiers (v. ALW 1 : n° 2, notamment).

La diffusion de l'innovation hutoise a été présentée dans le chapitre liminaire (→ 2). Notons que W 21 (Bertrée) ne présente pas ce traitement pour tous les mots : pour 'miroir' et 'poire', il a [ø:].

Huy est le foyer de l'innovation. En effet, elle se situe au centre de l'aire et en est la ville la plus importante.

d. Leur datation

1. — L'innovation (1) doit être comprise entre, d'une part, le passage de [ɛi] à [ɔi], qui est attesté dès la fin du 11^e s. voire dès 1034, si la forme *Avroit* (1034) Avroy (w. *Avreū*), quartier de Lg (< lt. *arborētu* [Herbillon, dans BTD 23 : 30]) est bien issue d'un original (Rem., *Diff. dial.* : 68) ; d'autre part, la bascule de l'accentuation, qu'on date du 13^e s. (Rem., *Diff. dial.* : *ibid.*). Elle est attestée au 13^e s. : *Croteur* (1255) Crotteux, hameau de Mons-lez-Liège [L 73], forme issue d'un radical d'origine indéterminée et du suffixe lt. -ētu (Rem., *Diff. dial.* : 69 ; d'après Herbillon, BTD 32 : 134-136).

2. — L'innovation (2) suit nécessaire l'innovation (1) et précède également la bascule de l'accentuation. Elle n'est toutefois attestée qu'au début du 14^e s. : *en Bolu* (1322), lieu-dit situé aux environs de Fize-Fontaine [H 20], composé du w. *bôle* 'bouleau' suivi du suffixe -ētu, (Rem., *Diff. dial.* : 69, d'après Herbillon, BTD 30 : 227) ; *Bolerutiege* (1333), à Les Waleffes [H 2], soit le *chemin de Borlez* ou plutôt, littéralement, *chemin borlézien*, puisque nous avons ici avec le suffixe -ētu l'aboutissement w. du lt. -ēnsis, servant à former des gentilés (Rem., *Diff. dial.* : *ibid.*, d'après Herbillon, *ibid.* : 225) ; *Borsut*, soit Borsu, dépendance de Verlaine [H 10], dérivé en -ētu d'un radical supposé **bruscia* (Rem., *Diff. dial.* : *ibid.*, d'après Herbillon, *ibid.* : 230)).

3. — L'innovation (3) date d'après la bascule de l'accentuation ; le passage de [wɛ] à [wa] est attesté en fr. au 17^e s. (Bourciez, § 54, h.).

e. Bilan

Huy appartient, d'une part, à l'aire liégeoise car elle innove d'abord avec Lg entre la fin du 11^e s. et le 13^e s. ; d'autre part, elle s'en distingue car elle impulse une innovation propre avant le 13^e s. Nous remontons donc d'un siècle la datation proposée par Remacle (cp. CHAPITRE LIMINAIRE, 2.), qui ne se fonde que sur l'attestation de la variante.

XIII. [a] tonique entravé et évolutions assimilées aboutissent au liég. [ɔ:], mais au hutois [ø], et au nam. [o:]

A. Notices consultées (→ Cahier, p. 46-51)

Nous consultons les notices n° 12 CHAR, 15 CHAUSSÉE, 21 CLOU, 31 ÉCHELLE, 33 ENGRAISSEUR et 93 TABLE de l'ALW 1.

B. Actualisations du trait

1. — Le liég. a [ɔ:] pour tous les types lexicaux (⁺tchōr, ⁺tchōsse, ⁺clō, ⁺hōle, ⁺ècrōhī, ⁺tōve).
2. — Toutefois, le hutois a [ø] pour tous les types lexicaux (⁺tchår; ⁺tchåsse, ⁺clå, ⁺håle, ⁺ècråhī, ⁺tåve).
3. — Le nam. a [o:] pour tous les types lexicaux (⁺tchōr, ⁺tchōsse, ⁺clō, ⁺chōle, ⁺ècrōchī, ⁺tōve).

C. Analyse

a. Discussion

La discussion tient en trois points.

1. — [a] s'est vélarisé en [ø] dans la majeure partie de l'aire w., sauf en lisière et dans des îlots du domaine liég. : H 8 (Warnant-Dreye), qui a cependant [ø] pour le type 'clo', H 21 (Jehay-Bodegnée), H 27 (Ampsin), peut-être sous l'influence de la ville d'Amay [H 28] qui présente le même traitement ; L 81 (Montegnée), L 85 (Les Awirs), L 87 (Flémalle-Haute), peut-être sous l'influence de la ville de Seraing [L 75] qui présente le même traitement.
2. — [ø] est ensuite passé à [ɔ:] dans l'ensemble de l'aire w., sauf en lisière et dans une vaste zone qui comprend l'e. du Br. w., l'o. et le s. de la prov. de Lg, dont Huy et sa région, et le n-o. de la prov. du Lx. Notons que, dans la région de Huy, H 69 (Pailhe) a [ɔ:] pour le type 'échelle'.
3. — [ɔ:] passe enfin à [o:], autour de Nm et à Verviers.

b. Les innovations qui segmentent la zone prop. w.

Il y a ici trois innovations.

1. — Vélarisation de [a] tonique entravé en [ɔ] dans l'essentiel de l'aire w.
2. — Fermeture de [ɔ] en [ɔ:] dans l'essentiel de l'aire w. sauf une zone qui comprend Huy et sa région.
3. — Fermeture de [ɔ:] en [o:] en nam. et verviétois.

c. Leur diffusion

L'aire innovatrice de l'innovation (1) inclut la majorité de l'aire w., dont Huy et sa région, sauf H 21, H 27 et, pour la plupart des types, H 8.

Celle de l'innovation (2) inclut la majorité de la zone propr. w. sauf une vaste zone liég. à laquelle appartient Huy et sa région.

Celle de l'innovation (3) inclut tous les territoires qui ont connu le changement (2), à l'exclusion d'une zone restreinte centrée autour de Lg.

Lg constitue *a minima* un pôle-relais dans la diffusion de l'innovation (2). Nm est le foyer de l'innovation (3). En effet, elle se situe au centre de l'aire innovatrice et en est la ville la plus importante. Verviers connaît une innovation parallèle.

d. Leur datation

Ces innovations sont récentes :

À Liège, la vélarisation de *â* ne date que de deux siècles environ : on prononçait encore *â* au 18^e s. (Rem., *Diff. dial.* : 38).

Toutefois, la vélarisation semble déjà toucher le verviétois au 15^e s. : 1471 *Chaille*, Charles, w. *Tchôle* (Rem., *Diff. dial.* : 39).

e. Bilan

Huy et sa région se distinguent des domaines liég. et nam. car elles refusent des innovations diffusées par Lg et Nm à date récente : dès le 18^e s. pour le liég. au moins.

XIV. [u] tonique en hiatus et évolutions assimilées aboutissent au liég. [ɔ], mais au hutois [u], et au nam. [œ]

A. Notices consultées (→ Cahier, p. 52-57)

Nous consultons les notices n° 32 ÉCUME, 72 PERDUE, 74 PLUME, 85 ROUE, 86 RUE de l'ALW 1 et la notice n° 101 POMME de l'ALW 6.

B. Actualisations du trait

1. — Le liég. a [ɔ] pour tous les types lexicaux (⁺*home*, ⁺*pièrdowe*, ⁺*plome*, ⁺*rouwe*, ⁺*rouwe*, ⁺*pome*).
2. — Toutefois, le hutois a [u] pour tous les types lexicaux (⁺*houme*, ⁺*pièrdouye*⁴⁹, ⁺*ploume*, ⁺*rouwe*, ⁺*rouwe*, ⁺*poume*).
3. — Le nam. a [ø], [œ] pour tous les types lexicaux (⁺*chìume*, ⁺*pièrdeuwe*, ⁺*plùme*, ⁺*reuwe*, ⁺*reuwe*) sauf pour 'pomme', où il a [ɔ] (⁺*pome*).

C. Analyse

a. Discussion

La discussion tient en trois points.

1. — Le point commun entre ces évolutions est qu'elles connaissent toutes un stade [u].
2. — De là, le liég. a ouvert [u] en [ɔ] tandis que le nam. l'a palatalisé comme dans le cas de [u] tonique libre (→ notice VII). La région de Huy, notamment, a conservé le stade [u].
3. — Toutefois, remarquons pour le type lexical 'plume' les îlots en [ɔ] dans l'aire [œ], à l'o. de Nm. Le nam. a-t-il eu [ɔ] dans ce cas autrefois ? Il présente en tout cas cette variante pour 'pomme'. Seulement, là, une influence fr. n'est pas à exclure : la variante [œ] qu'il présente habituellement se retrouve en lisière. Seulement, ce [œ] peut être issu de [ɔ] (ALW 6 : 258, note 6)... Laissons ce problème en suspens.

b. Les innovations qui segmentent la zone prop. w.

1. — En liég., [u] s'ouvre en [ɔ].

⁴⁹ Huy, H 37 (Couthuin), 38 (Ben-Ahin [Gives]), 49 (Nandrin), 53 (Marchin), 69 (Pailhe) ont *pièrdouwe*.

2. — En nam., [u] aboutit à [œ], soit par palatalisation directe de [u], soit par palatalisation de [ɔ].

c. Leur diffusion

L'innovation (1) comprend le centre de la prov. de Lg et le n. de celle du Lx.

Si l'innovation (1) n'a pas touché Nm, Lg est assurément le foyer de l'innovation. Elle se situe en effet au centre de l'aire innovatrice et en est la ville la plus importante.

Pourtant, des localités de l'o. du domaine liégi., dans la région de Huy, ne connaissent pas cette innovation. Certaines présentent un double traitement : H 46 (Strée-lez-Huy) a le traitement liégi. pour 'perdue' ; D 34 (Méan) l'a pour 'perdue' et 'roue' ; W 1 (Waregemme), Ma 2 (Bende) et Ma 3 (Borlon) l'ont pour 'roue' et 'rue' ; H 50 (Tavier) l'a pour 'perdue', 'plume', 'roue', 'rue', 'pomme'. D 30 (Porcheresse) se distingue particulièrement : conservant [u] comme Huy pour la plupart des mots, il présente le traitement nam. pour 'écume' et a le traitement liégi. pour 'plume' seulement lorsque celle-ci désigne la plume pour écrire et non la plume d'oiseau (ALW 1 : 221b, note 1).

La délimitation de l'aire de l'innovation (2) dépend de l'interprétation qu'on en fait : le nam. est-il passé directement de [u] à [œ] comme dans la notice VII ou a-t-il d'abord connu un stade [ɔ], comme en liégi. ? Quoi qu'il en soit, au minimum, Nm a constitué un pôle-relais dans la diffusion de cette innovation.

d. Leur datation

L'ouverture de [u] tonique en hiatus est attestée dès la fin du 13^e s. dans des textes liégeois : *en le rowe c-on dist de Merri* (1280, or.) ; *chouze creowe et ferme et stable* (1311, or.) (Rem., *Diff. dial.* : 89). Celle de [u] tonique libre suivi d'une nasale est attestée à la même époque : *coustome 'coutume'* (1274) (*Ibid.* : 99).

Les [u] secondaires de 'pomme' et 'roue' étaient atteints au 11^e s. au plus tard. (Rem., *Diff. dial.* : 73, 78). Ils ont donc dû connaître les changements au même moment que les [u] primaires.

L'innovation nam. date ainsi quoi qu'il arrive de la fin du Moyen Âge (cp. notice VII) au plus tôt.

e. Bilan

Huy se distingue ici du liég. car elle refuse une innovation dont Lg se fait *a minima* le relais dès la fin du 13^e s. au plus tard. Elle se distingue également du nam. car elle refuse une innovation dont Nm se fait *a minima* le relais dès la fin du Moyen Âge.

XV. *h₂* en position finale aboutit à [ʃ] en hutois

A. Notices consultées (→ *Cahier*, p. 58-61)

Nous consultons les notices n° 8 CERISE, 22 CONNAITRE, 64 MOUCHE, 80 RONCE de l’ALW 1.

B. Actualisations du trait

Nous avons vu (→ notice I) que, en toute position, l’aire liég. avait /h/ là où le nam. avait une chuintante. Lorsqu’il se trouve à la finale, ce /h/ (*h_s*) revient à la chuintante [ʃ] en hutois (⁺*cèlīje*, ⁺*k’noche*, ⁺*moche*, ⁺*ronche*).

C. Analyse

a. Discussion

Il est maintenant temps de se pencher plus en profondeur sur l’étude que Remacle a consacrée au phénomène *h₂*. Voici ce que nous pouvons en retirer pour notre propos, en six points :

1. — *h_s* connaît trois variantes principales : [h], [x] (ach-laut) et [ç] (ich-laut) (Rem., *H.* : 192).
2. — Trois zones se distinguent :
 - 2.1 — Une zone liég., au centre : elle a [h] dans toutes les positions sauf à la finale, où elle a [x].
 - 2.2 — Une zone ardennaise (autour de Vielsalm, e. de Malmedy) : elle a [ç] dans toutes les positions.
 - 2.3 — Une zone intermédiaire (Spa, Malmedy) : elle a [h] dans toutes les positions comme la zone liég., sauf à la finale où elle a [ç] comme la zone ardennaise, dans tous les cas (Spa) ou dans certains cas seulement (Malmedy) (Rem., *H.* : *ibid.*)
3. — Huy et sa région relèvent de cette zone intermédiaire. Dans l’ALW, ce [ç] est attesté à H 2 (Les Waleffes) [tous les types lexicaux (⁺*cèlīhye*, ⁺*k’nohye*, ⁺*mohye*, ⁺*ronhye*)], D 34 (Méan) [tous les types lexicaux sauf ‘ronce’, pour lequel il n’y a pas de donnée pour ce point], W 21 (Bertrée) [‘connaitre’, ‘ronce’], H 46 (Strée-lez-Huy), H 53

(Marchin) ['connaitre', 'mouche' et 'ronce') et W 63 (Latinne) ['mouche']. Par ailleurs, Remacle note (Rem., *H.* : 393, note 1) :

M. Albert Doppagne a eu l'extrême obligeance de me faire savoir qu'il avait relevé un [ç] à la finale de *fourmi* dans plusieurs communes au sud de Huy [...].

4. — Quel est le statut de ces aires qui ont [ç] ?

4.1 — Vu qu'elles sont périphériques, Haust considère que :

Ce phénomène a dû jadis exister partout en liégeois ; nos anciens textes le figurent par *xh* (DL : 15, note 1).

4.2 — Remacle conteste ce point de vue. Pour lui, [ç] et [h] se trouvent tous les deux sur un même pied d'égalité : ils viendraient tous deux d'un même son, que transcrit le graphème <xh>, fréquent dans la toponymie et l'anthroponymie liégeoises (Rem., *H.* : 262). Ce son primitif commun, Remacle propose de l'identifier à [x], que la zone liég. conserve à la finale (*Ibid.*).

5. — Le processus évolutif proposé par Remacle est donc le suivant :

[ʃ] → <xh> [x ?] → [h] à l'initiale et à l'intervocalique, [x] à la finale (Lg)

→ [h] à l'initiale et à l'intervocalique, [ç] à la finale (Spa, Huy)

→ [ç] dans toutes les positions en ardennais liég. (Vielsalm)

Fig. 2 – Processus évolutif de *h₂*, d'après Rem., *H.* : 262

6. — De là, les zones qui ont [ç], son qui possède avec la chuintante [ʃ] plus d'affinité phonétique que [x], sont revenues à cette chuintante, sous l'influence de la phonologie fr. (Rem., *H.* : 206, 401-402).

b. Les innovations

Il y a ici deux innovations successives.

1. — Un son primitif que Remacle suppose être [x], issu de [ʃ], a donné [ç] à la finale dans la région de Huy, notamment.

2. — Ce [ç] final est passé à [ʃ].

c. Leur diffusion

1. — Deux difficultés se posent ici pour la délimitation des deux aires :

1.1 — Comment distinguer les points qui ont à la finale [ʃ] primaire et [ʃ] secondaire ?

Les points qui ont [ʃ] primaire à la finale ont [ʃ] à l'initiale et à l'intervocalique ; ceux qui ont [ʃ] secondaire à la finale ont [h] à l'initiale et à l'intervocalique. Ce sont ces derniers qui nous intéressent. Les voici : H 1 (Huy), H 8 (Warnant-Dreye), H 27 (Ampsin), H 69 (Pailhe), W 1 (Waremme), W 21 (Bertrée), W 66 (Haneffe).

1.2 — Les points qui ont [ʃ] secondaire à la finale ont-ils tous connu un stade [ç] ?

La question se pose notamment pour Huy. En effet, selon les données de l'ALW, avant le stade [ʃ], Huy avait [x] et non [ç]. Or, de nombreux points situés autour de ce centre le présentent, d'après les données de l'ALW et la note d'A. Doppagne rapportée par Remacle (v. *supra*). Huy devrait donc avoir connu cette prononciation, peut-être mal consignée par l'enquêteur. Mieux : il doit en être le centre de rayonnement. Pour les autres points, comme W 66 qui présente à la fois la prononciation [x] et la prononciation [ʃ] pour 'connaître', n'affirmons rien.

2. — Les points qui ont assurément connu l'innovation (1) sont : H 2 (Les Waleffes), H 21 (Jehay-Bodegnée), H 46 (Strée-lez-Huy), H 53 (Marchin), W 21 (Bertrée), W 63 (Latinne) et D 34 (Méan).

3. — Les points qui ont connu assurément l'innovation (2) sont : H 1 (Huy), H 8 (Warnant-Dreye), H 21 (Jehay-Bodegnée), H 27 (Ampsin), H 37 (Couthuin), H 38 (Ben-Ahin [Gives]), H 69 (Pailhe), W 1 (Waremme), W 21 (Bertrée), W 63 (Latinne), W 66 (Haneffe).

4. — Huy est le foyer de cette innovation. En effet, elle se situe au centre de l'aire et en est la ville la plus importante.

d. Leur datation

1. — L'innovation (1) a dû se produire aux environs de 1700. C'est en effet à cette époque que <h> commence à concurrencer de manière systématique la graphie <xh> (Rem., H. : 236-239).

2. — L'innovation (2) est contemporaine de l'époque des enquêtes. Remacle note :

D'après EP, l'*'h* final subsistait encore en 1864 à Spa, à Huy et à Waremme : *binâhe* ‘bien aise’ (verset 16), etc (Rem., *H.* : 394).

En outre, alors que les enquêtes de l'ALW ne rapportent pas un [ʃ] à la finale à Huy, les indications préliminaires notent :

En ce point, le *h* final passe actuellement à [ʃ] (ALW 1 : 73).

e. Bilan

Huy se distingue ici du domaine liég. car, après avoir partagé le sort du liég. (→ Notice I), elle impulse deux innovations propres : la première dès le 18^e s. ; la seconde dès la fin du 19^e s.

XVI. [ã] aboutit au hutois [ɒ]/[ɔ], alors que les liég. et nam. ont [ã]

A. Notices consultées (→ *Cahier*, p. 62-68)

Nous consultons les notices n° 2 ANNÉE, 9 CHAMBRE, 52 JAMBE⁵⁰, 58 MANCHE de l’ALW 1 ainsi que les notices n° 94 (NOUS) VENONS, 95 (NOUS) AVONS, 96 (NOUS) SOMMES de l’ALW 2.

B. Actualisations du trait

1. — Le liég. a [ã] pour tous les types lexicaux (⁺*an.nêye*, ⁺*tchambe*, ⁺*djambe*, ⁺*mantche*, ⁺*v'nans*, ⁺*avans*, ⁺*èstans*).
2. — Toutefois, le hutois a [ɒ], [ɔ] (⁺*on.nêye*, ⁺*tchombe*, ⁺*djombe*, ⁺*montche*, ⁺*v'nons*, ⁺*avons*, ⁺*èstons*).
3. — Le nam. a [ã] comme le liég. pour tous les types lexicaux sauf pour 'année', où il a [a] (⁺*anéye*).

C. Analyse

a. Discussion

La discussion tient en deux points.

1. — Nous faisons face ici à un trait phonétique qui a une conséquence morphologique majeure : alors que l’e. de la B. R. a généralement *-ans* comme désinence de la 1^e p.pl. de l’ind. prés., une aire à l’o. de la prov. de Lg, à laquelle appartient la région de Huy, a *-ons*, comme dans l’o. de la B. R. et en fr. (ALW 2 : 257a).

2. — Diverses observations :

2.1 — La variation d’un type lexical à l’autre est très fréquente.

2.2 — Alors que Huy et sa région ont [ɒ] pour le trait XIII, ici, devant nasale, ils ont le plus souvent [ɔ]. Huy présente d’ailleurs ce traitement pour tous les types lexicaux.

2.3 — W 30 (Odeur), W 66 (Haneffe), H 21 (Jehay-Bodegnée), H 46 (Strée-lez-Huy), H 50 (Tavier), H 69 (Pailhe) et L 106 (Esneux) présentent la particularité de ne prononcer [ɔ] que dans le cas de la désinence de la 1^e p.pl.

⁵⁰ Sur cette carte, il faut négliger l’aire mise en évidence en rouge et considérer qu’elle est en jaune.

2.4 — La vélarisation de [ã] se retrouve dans des points situés ça et là autour de Lg (L 7 [Glons], L 29 [Argenteau], L 35 [Hognoul], L 106 [Esneux], L 116 [Comblain-au-Pont]) et dans des points périphériques du domaine namurois (Ni 19 [Opheylissem], Ni 20 [Neerheyelissem], Na 30 [Bierwart], W 59 [Ambresin]). Lg et Nm ont-t-elles connu cette vélarisation avant de revenir à [ã] ? Le phénomène pourrait s'expliquer par une influence du fr.

Seulement, cette influence du fr. ne peut être avancée pour justifier [ã] dans le cas de la désinence de la 1^e p.pl., vu que le fr. a [ɔ̃]. Peut-être est-elle revenue à [ã] sous l'action de l'analogie avec les autres types lexicaux étudiés ici ?

Un mot sur l'histoire de cette terminaison [ã] : elle est attestée depuis le 13^e s. (*porans*) et semble être issue d'une généralisation de la désinence lt. *-amus* alors que le fr. et l'o. de la B. R. ont généralisé *-umus* (Rem., *Diff. dial.* : 141-142).

Au niveau microlectal, nous abordons ici une question de morphologie (gallo-)romane « complexe et difficile » (Rem., *Diff. dial.* : 142), encore étudiée aujourd'hui (v. Barbato 2023).

b. L'innovation

[ã] se vélarise en [ð] et en [ɔ̃].

c. Sa diffusion

L'aire innovatrice touche quelques points autour de Lg, l'o. de la prov. de Lg, dont la région de Huy, quelques points de l'extrême e. du Br. w. et de la prov. de Nm ainsi que quelques points du n-o. de la prov. du Lx.

Huy, seule ville importante de l'aire innovatrice, est-elle le foyer d'une innovation qui aurait touché des points plus éloignés autour de Lg, et des points périphériques du domaine nam. (Ni 19, Ni 20, Na 30, W 59...) ? Ou bien conserve-t-elle une prononciation connue autrefois du liég. et du nam. ?

Voyons de quand date cette innovation.

d. Sa datation

L'innovation est attestée aux 15^e et 16^e s. dans la région de Huy : *jondont* ‘joignant’ (1423), *jondont, avont* ‘avant’, *Johon Johan* (1541).

Si le [ã] est issu d'un aller-retour liég. et nam., cette innovation est nécessairement postérieure à la vélarisation de [ã].

e. Bilan

Deux possibilités : soit Huy impulse ici une innovation propre dès le 15^e s. dans une région assez vaste qui va de l'e. du Br. w. et de la prov. de Nm. au cœur de l'arr. de Lg ; soit elle accueille dès le 15^e s. une innovation diffusée par Lg et refuse ensuite une autre innovation impulsée par cette ville à date récente.

3.2. Bilan global

Fondons notre argumentaire sur les traits dont nous avons établi clairement l'historique. Mettons donc de côté le trait XVI.

Sur quatre traits qui différencient Liège et Huy, deux reposent sur des innovations impulsées par Huy. Les voici :

- (1) Fermeture du premier élément de la diphtongue [øi] issue notamment de [e] fermé tonique libre, ce qui donne [yi] (→ notice XII) ;
- (2) Passage de [x], issu d'une chuintante d'origine diverse, à [ç] à la finale (→ notice XV) ;
- (3) Passage de ce [ç] final à [ʃ] (→ notice XV).

Selon le principe de Leskien, le wallon hutois existe donc assurément. Quelle est son étendue ? Nous reportons sur un détail de la carte de base de l'ALW la zone d'influence linguistique de Huy (→ *Cahier*, p. 69)⁵¹.

De quand datent ces innovations ? L'innovation (1) s'est produite entre la fin du 11^e s. et le 13^e s. ; l'innovation (2) date du 18^e s. ; l'innovation (3) date de la fin du 19^e s.

⁵¹ Légende : la ligne pointillée constitue la limite de la zone d'influence ; les points entourés en pointillés mettent en évidence Liège, Namur et Huy, les principaux pôles de la zone propr. w.

Elles font suite à l'accueil d'innovations liégeoises : l'innovation (1) a eu lieu après le passage de [ɔi] à [øi], qui s'est produit entre la fin du 11^e s. et le 13^e s. également ; les innovations (2) et (3) ont suivi le passage de la chuintante à [x], qui date de la première moitié du 12^e s. au plus tard.

Les deux autres traits propres à Huy et sa région sont des conservations. Dans le cas du trait XII, Huy refuse une innovation *a minima* relayée par Liège après le 18^e s. ; dans le cas du trait XIV, Huy refuse une innovation *a minima* relayée par Liège dès la fin du 13^e s. au plus tard.

Poursuivons notre analyse en étudiant les traits que Huy partage avec le namurois.

4. Le wallon de Huy se distingue du wallon liégeois par des traits namurois : quelle influence du pôle namurois ?

Le wallon de Huy se distingue également du wallon liégeois en présentant des traits namurois. Voici les traits que nous analysons ici :

XVII. [ɛ] entravé suivi de [t] aboutit au liég. [ɛ] mais au hutois [ja], comme en nam. ;

XVIII. [ɛ] prétonique secondaire, présent primitivement dans une série de mots comme ⁺tchèrpèti ‘charpentier’, s’amuït en liég. mais se maintient en hutois, comme en nam. ;

XIX. [i] tonique en hiatus aboutit au liég. [ɛ] mais au hutois [i:], comme en nam. ;

XX. [e] tonique libre précédé d'une consonne labiale et suivi d'une consonne nasale, et évolution assimilée, aboutissent au liég. [ɔ] mais au hutois [wɛ], comme en nam. ;

XXI. [a] tonique libre précédé d'une consonne labiale et suivi d'une consonne nasale, et évolution assimilée, aboutissent au liég. [ɛ] mais au hutois [wɛ], comme en nam.

Nous voyons que, pour les deux derniers traits, nous privilégiions l'approche de Warnant (Warn. : 25 ; → CHAPITRE LIMINAIRE, 2). Nous justifierons notre choix en préambule de l'analyse de ces deux traits.

Analysons les traits présentés ici (→ 4.1) puis opérons un bilan global (→ 4.2).

4.1. Analyse

XVII. [ɛ] entravé suivi de [l] aboutit au liég. [ɛ] mais au hutois [ja], comme en nam.

A. Notices consultées (→ *Cahier*, p. 70-73)

Nous consultons les notices n° 11 CHAPEAU, 43 FLÉAU et 78 POURCEAU de l’ALW 1 et la notice n° 4 CHÂTEAU de l’ALW 4.

B. Actualisations du trait

1. — Le liég. a [ɛ:] pour tous les types lexicaux (⁺*tchapê*, ⁺*floyê*, ⁺*pourcê*, ⁺*tchèstê*).
2. — Toutefois, le hutois a [ja] pour tous les types lexicaux (⁺*tchapia*, ⁺*floya*⁵², ⁺*pourcia*, ⁺*tchèstia*), comme le nam.

C. Analyse

a. Discussion

La discussion tient en six points.

1. — Pour commencer, entre [ɛ] entravé et [l], aux points d’articulation éloignés, un [a] de transition est apparu dans toutes les régions (cp. notice V). De même, partout, [l] implosif s’est vocalisé en [u], ce qui a donné la triptongue [eau] (Rem., *Diff. dial.* : 59).
2. — La graphie <ea>, utilisée fréquemment dans les documents liég. médiévaux, notamment, semble rendre compte de la présence de ce [a] de transition en liég.⁵³ (Rem. *Diff. dial.* : 60). Il est donc permis de penser qu’il a connu un stade [ɛa]/[ea]. De là, il se serait monophtongué en [ɛ:]. La chose est possible : en Poitou, une diphtongue [ea], transcrise dans les chartes par la graphie <ea>, a connu ce processus de monophtongaison (*Ibid.*). Ce sera donc notre postulat.

⁵² La région de Namur a ⁺*flaya*.

⁵³ Des trois théories dont rend compte Remacle (*Diff. dial.* : 59-60), c’est selon nous la plus convaincante. Les deux autres excluent l’hypothèse du [a] de transition. Nous les présentons brièvement ici (pour plus de détails, nous renvoyons à l’ouvrage de Remacle). La première (Gilliéron, Bruneau, Loriot, Wüest) qui prend uniquement en compte les produits du suffixe lt. -*ēllus/-ēllu*, considère que [ɛ:] viendrait du cas régime sg. originel (-el) où [l] n’était pas implosif, alors que les formes du type ‘eau’ seraient issues d’un cas régime sg. refait sur le cas régime pl. (-*eaus*) où [l] était implosif. La différence serait ici moins phonétique que morphologique. La deuxième (Fouché) replace [ɛ:] dans un contexte implosif mais considère qu’un [a] de transition n’est simplement pas apparu.

3. — Le nam. [ja] se rapproche du pic. [jo] car tous deux présentent une consonnification du premier élément de la triptongue [əu]. Cette consonnification est due à une bascule de l'accentuation sur [a]. Par contre, [ja] a perdu le dernier élément de la triptongue alors que dans [jo], il s'est combiné avec [a] pour donner [o]. Cette perte du dernier élément de la triptongue unit [ja] à [ea], lui qui n'a pas connu la bascule de l'accentuation.

4. — Remacle (*Diff. dial.* : 60) envisage les choses de cette façon : le liég. aurait maintenu l'accent sur le premier élément de la triptongue au moment où la bascule de l'accentuation touchait le pic. et le nam. Par après, la chute de l'élément final aurait touché le nam. et le liég., à l'exclusion du pic.

5. — Or, selon nous, si le liég. [ɛ:] n'a pas connu la bascule de l'accentuation, c'est parce qu'il s'est monophtongué avant. S'il s'est monophtongué avant, cela signifie que [u] s'est amuï avant la bascule de l'accentuation. Dès lors, le nam. [ja] aurait connu avec le liég. le stade [ea]. Pour confirmer notre hypothèse, il faudrait effectuer une étude plus approfondie de la graphie <ea>, pour voir si elle se rencontre également dans des documents nam.

6. — Récapitulons : contrairement à ce qu'affirme Remacle, le w. se serait d'abord différencié du pic. en perdant le troisième élément de la triptongue [əu]. De là, le liég. innove en se monophtonguant : voilà la zone propr. w. segmentée. Le nam. conserve le stade [ea]. Vient ensuite un vaste mouvement de bascule de l'accentuation qui touche tout le n. de la G. R. mais qui ne peut avoir des conséquences sur le liég. car sa diphtongue s'est déjà monophtonguée. Par contre, cela entraîne en pic. comme en nam. une consonnification du premier élément. Le nam. passe donc de [ea]/[ea] à [ja].

b. L'innovation qui segmente la zone propr. w.

En liég., un stade [ea]/[ea] s'est réduit à son premier élément.

c. Sa diffusion

1. — La réduction au premier élément touche tout l'e. de la B. R. L'aboutissement [ɛ:], en particulier, couvre la majeure partie de la prov. de Lg et le n. du Lx⁵⁴.

⁵⁴ Le liég. s'est-il d'abord monophtongué en [e:], variante présente dans le reste de la B. R. orientale ? La chose est possible : d'une part, cette variante se retrouve en marge de l'aire [ɛ:] ; d'autre part, il existe des îlots [e:] au sein de l'aire [ɛ:]. Lg. serait alors le foyer d'un second changement.

2. — Lg constitue *a minima* un pôle-relais pour la diffusion de cette innovation.

3. — Pourtant, des localités appartenant à la zone d'influence de Huy s'en distinguent ici car elles prononcent comme Nm. Les voici : H 1 (Huy), H 2 (Les Waleffes), H 37 (Couthuin), H 38 (Ben-Ahin [hameau de Gives], H 53 (Marchin), H 69 (Pailhe), W 21 (Bertrée), W 35 (Geer), W 63 (Latinne), D 30 (Porcheresse). Pour le type lexical 'fléau', H 27 (Ampsin) présente les deux traitements. Il en va de même pour H 8 (Warnant-Dreye), pour 'château'. L'ALW indique pour ce point qu'il s'agit d'une conservation (ALW 4 : 27a).

4. — La toponymie atteste que l'isoglosse passait autrefois plus à l'e. En effet, en consultant une carte de l'Institut géographique national, nous avons relevé deux toponymes présentant le traitement nam. alors qu'ils se situent dans l'aire liég. Ces toponymes sont *Labia* et *En Bia Flo*. Le premier est issu de l'agglutination de l'article *l'* avec le subst. w. nam. **abia* 'peuplier blanc' (< lt. **albellus*, réfection d'*albulus*, diminutif d'*albus* 'blanc' [FEW 24 : 299a-300a]⁵⁵) et est le nom d'un hameau de Celles-lez-Waremme [W 52], village situé non loin de l'aire nam., entre W 1 (Waremme) et H 2 (Les Waleffes). Le second contient l'adj. *bia* 'beau'⁵⁶, continuateur du lt. *bellus*, et désigne un lieu-dit situé entre Momalle [W 41] et Fize-le-Marsale [W 29], à côté de W 30 (Odeur), sur la carte de l'ALW. Il est donc plus avancé dans l'aire liég. Peut-être qu'une recherche approfondie nous ferait découvrir d'autres exemples de ce type.

En tout cas, Warnant (Warn. : 23, note 2) a également observé un recul de [ja] au profit de [ɛ:] :

Comparant les données de notre enquête avec celles recueillies autrefois par J. Haust, nous constatons un recul de *-ia* devant *-ê*, à Villers-le-Bouillet (H 19)⁵⁷.

⁵⁵ Cette origine du top. *Labia* est également avancée par Carnoy 1948-1949.

⁵⁶ Cet adj. qualifie le subst. *flo*, qui signifie 'mare, étang' en w. (ALW 6 : 56-62). Pour en savoir plus sur ce nom en toponymie et son étymologie, v. l'article qu'y a consacré Herbillon (BTD 35 : 84-85).

⁵⁷ Sur la carte de base de l'ALW, Villers-le-Bouillet [H 19] se situe au milieu d'un triangle dont les sommets sont Warnant-Dreye [H 8], Jehay-Bodegnée [H 21] et Ampsin [H 27]. Notons que nous n'avons pas trouvé de trace de ces données recueillies par Jean Haust. Les notices de l'ALW consultées ne fournissent pas de donnée pour H 19.

d. Sa datation

La monophthongaison peut être datée relativement à deux faits : d'une part, elle suit nécessairement l'amuïssement du troisième élément de la triphongue ([u]) ; d'autre part, elle précède la bascule de l'accentuation sur le deuxième élément ([a]).

Le premier fait s'est produit entre le 8^e s. au plus tôt et la fin du 12^e s. au plus tard : d'une part, il suit nécessairement la vocalisation de [f] qui date, selon Bourciez (Bourciez : § 188, h.), du 8^e s. mais, selon Fouché (Fouché : 858), de la fin du 11^e ; d'autre part, il est attesté dans nos régions dès 1200 par la forme *Beleva*, w. *Bèlevâ* Bellevaux [My 4].

Le second fait est daté par Fouché (Fouché : 336) de la première moitié du 12^e s. (→ notice IV). Elle est attestée dans un original namurois pour la première fois en 1240 : *spiate* ‘épeautre’ (< germ. **spelta*). Cependant, en pic., elle est attestée dès 1200 (Rem., *Diff. dial.* : 60).

Par chronologie relative, la monophthongaison peut être datée entre le 8^e s. au plus tôt et la première moitié du 12^e s. au plus tard.

Les premières attestations de [ɛ:] datent de la seconde moitié du 12^e s., *Scofrai*, *Scofraih*, *Scofret*⁵⁸, Xhoffraix (My 2) (Rem., *Diff. dial.* : 61).

e. Bilan

Huy présente ici un trait nam. car elle refuse comme Nm une innovation que Lg diffuse dès la première moitié du 12^e s. au plus tard.

⁵⁸ Le toponyme est aussi attesté avec la graphie <ea> : *Scofreal* (1389).

XVIII. [ɛ] prétonique secondaire, présent primitivement dans une série de mots comme ⁺tchèrpètî ‘charpentier’, s’amuît en liég. mais se maintient en hutois, comme en nam.

A. Notice consultée (→ Cahier, p. 74)

Nous consultons la notice n° 13 CHARPENTIER de l’ALW 1.

B. Actualisations du trait

1. — En liég., [ɛ] prétonique secondaire manque (⁺tchèp iî).
2. — En hutois, [ɛ] prétonique secondaire est présent (⁺tchèrpètî), comme en nam.

C. Analyse

a. Discussion

La discussion tient en deux points.

1. — [ɛ] est le résultat d'une première innovation, qui touche toute la zone propr. w et qui consiste en la réduction de la séquence [ɛ] + [n] (< lt. *carpentarius*).
2. — De là, [ɛ] s'efface en liég. La réduction s'accompagne également de l'amuïssement du [r] pour ce type lexical (cp. hutois, nam. *tchèrpètî*).

b. L'innovation qui segmente la zone propr. w.

En liég., [ɛ] prétonique secondaire, présent primitivement dans une série de mots comme ⁺tchèrpètî ‘charpentier’, s’amuît.

c. Sa diffusion

L'aire innovatrice comprend la majorité de la prov. de Lg.

Lg est le foyer de l'innovation. Elle se situe en effet au centre de l'aire innovatrice et en est la ville la plus importante.

Pourtant, des localités appartenant à la zone d'influence de Huy s'en distinguent ici car elles prononcent comme Nm. Les voici : H 1 (Huy), H 2 (Les Waleffes), H 37 (Couthuin), H 38 (Ben-Ahin [Gives]), H 46 (Strée-lez-Huy), H 53 (Marchin), H 69 (Pailhe), W 21 (Bertrée), W 63 (Latinne), D 30 (Porcheresse), D 34 (Méan), Ma 2 (Bende), Ma 3 (Borlon).

d. Sa datation

L'innovation s'est produite entre la 2^e moitié du 12^e s. au moins, date à laquelle on rencontre les premières attestations assurées de la réduction de [ɛn] à [ɛ] (Rem. *Diff. dial.* : 95) et la 1^{re} moitié du 14^e s. C'est en effet à cette époque que l'amuïssement de [ɛ] dans le contexte qui nous occupe est attesté : *Corbieal champ* (1333), *Colbeaz champ* (1357), attesté en 1309 sous la forme *Collemeal champ* (dér. de lt. *columbus* ‘pigeon’⁵⁹), dépendance de Voroux-Goreux (L 45) (Rem., *Diff. dial.* : 97).

e. Bilan

Huy présente ici un trait nam. car elle refuse avec Nm une innovation impulsée par Lg dès la 1^{re} moitié du 14^e s. au plus tard.

⁵⁹ D'après Herb., *Top. hesb.* 1 : 437, n° 1442.

XIX. [i] tonique en hiatus aboutit au liég. [ɛ] mais au hutois [i:], comme en nam.

A. Notices consultées (→ Cahier, p. 75-76)

Nous consultons les notices n° 1 AIGUILLE et n° 98 VIE de l'ALW 1.

B. Actualisations du trait

1. — Le liég. a [ɛ] pour les deux types lexicaux (⁺*awèye*, ⁺*vèye*).
2. — Toutefois, le hutois a [i:] pour les deux types lexicaux (⁺*awîye*, ⁺*vîye*) comme le nam.

C. Analyse

a. Discussion

[i], primaire ou secondaire, passe à [ɛ] au contact de [j], consonne comblant le hiatus.

b. L'innovation qui segmente la zone prop. w.

En liég., [i] tonique en hiatus, primaire ou secondaire, s'ouvre en [ɛ].

c. Sa diffusion

L'aire innovatrice varie quelque peu d'un type à l'autre : dans tous les cas, elle comprend la majeure partie de la prov. de Lg et le n. du Lx.

Lg est le foyer de l'innovation. En effet, elle est située au centre de l'aire et en est la ville la plus importante.

Pourtant, des localités appartenant à la zone d'influence hutoise s'en distinguent ici car elles prononcent comme Nm. Les voici : pour les deux types lexicaux, H 1 (Huy), H 37 (Couthuin), H 38 (Ben-Ahin [hameau de Gives]), H 46 (Strée-lez-Huy), H 69 (Pailhe), W 21 (Bertrée), W 63 (Latinne), D 30 (Porcheresse) ; H 21 et H 27 pour 'vie' ; pour 'aiguille', H 53 (Marchin), où il constitue un îlot peut-être influencé à distance par Lg.

d. Sa datation

Le passage de [i:] à [ɛ] est attesté depuis la 2^e moitié du 12^e s. En témoigne la forme *Hulgrees* pour le toponyme w. *Ougrêye*, Ougrée (L 88), qui présente le suffixe *-iacas* (Rem., *Diff. dial.* : 88).

e. Bilan

Huy présente ici un trait nam. car elle refuse comme Nm une innovation impulsée par Lg dès la 2^e moitié du 12^e s. au plus tard.

XX. [e] tonique libre précédé d'une consonne labiale et suivi d'une consonne nasale, et évolution assimilée, aboutissent au liég. [ɔ] mais au hutois [wɛ], comme en nam.

A. Préambule

Pour Remacle (Rem., *Géogr. dial.*, *Diff. dial.*, ALW 1), et la tradition qui le précède, ce trait repose sur deux étapes :

- (1) [e] tonique libre suivi d'une consonne nasale aboutit au liég. [ɔ] mais au nam. [ɛ] ;
- (2) Insertion d'un [w] entre consonne labiale et [ɛ], [ɛ] en nam.

Voyons les problèmes que pose cette vision des choses.

1. — Premièrement, [e] tonique libre suivi d'une consonne nasale n'aboutit au liég. [ɔ] que derrière cons. labiale. Dans les autres cas, il a [ɛ] : ⁺*plin* ‘plein’, ⁺*rin* ‘rein’... (Rem., *Diff. dial.* : 91).
2. — Deuxièmement, vu que le liég. [ɔ] vient d'une diphongue [ɔi] qui s'est réduite à son premier élément (ALW 1 : 211a), nous pensons que [wɛ] ne correspond pas à un nam. [ɛ] qui serait passé à [wɛ] par insertion d'un [w] entre consonne labiale et [ɛ] au 15^e s. (Rem., *Géogr. dial.* : 121) mais qu'il résulte plutôt de la consonnification du premier élément de la diphongue [ɔi] nasalisée, stade du processus de diphongaison de [e] tonique libre (→ notice XII). Prenons pour preuve le cas du nam. *mwin.ne* ‘moine’ (< lt. *monīcu*) (Pirs. : 324a), qui correspond au liég. *mon.ne* (DL : 413). Le liég. [ɔ] correspond assurément ici à un nam. [wɛ] issu de la consonnification d'un stade diphongué [ɔi] nasalisé : on ne peut postuler ici un stade primitif **min.ne* qui passerait plus tard à *mwin.ne* par insertion d'un [w].
3. — Nous proposons donc de reformuler ce trait, à la manière de Warnant (Warn. : 25) : [e] tonique libre précédé d'une consonne labiale et suivi d'une consonne nasale, et évolution assimilée, aboutissent à liég. [ɔ] et nam. [wɛ].

B. Notices consultées (→ *Cahier*, p. 77-78)

Nous consultons les notices n° 69 PEINE et 97 VEINE de l'ALW 1.

C. Actualisations du trait

1. — Le liég. a [ʒ] (avec variante non nasalisée) pour les deux types lexicaux (⁺*pon.ne*, ⁺*von.ne*).
2. — Le hutois a [wɛ̃] (avec variante non nasalisée) pour les deux types lexicaux (⁺*pwin.ne*, ⁺*vwin.ne*⁶⁰), comme en nam.

D. Analyse

a. Discussion

La discussion tient en quatre points.

1. — Quand il n'est pas précédé d'une consonne labiale, [e] tonique libre suivi d'une nasale s'en tient au stade diphtongué [ɛi] à cause de la nasalisation et puis se réduit à son premier élément pour donner [ɛ].
2. — Ici, malgré la nasale, [ɛi] passe à [ɔi]. Ce passage se retrouve dans les mots fr. *avoine* (< lt. *avēna*), *foin* (< lt. *fēnu*), ou encore *moins* (< lt. *mīnus*). L'article que consacre Marie-Guy Boutier à l'étymon d'*avoine* dans le FEW (FEW 25 : 1203b – 1216b) est donc instructif pour le fait qui nous occupe.
3. — Malgré la consonne nasale, le passage de [ɛi] à [ɔi], diphtongue dont le premier élément est labial, est ici favorisé par la consonne labiale qui précède (FEW 25 : 1214b).
4. — De là, le liég. s'est réduit à son premier élément, ce qui a donné [ʒ] (FEW 25 : *ibid.*). Le nam., lui, a connu la bascule de l'accentuation du premier élément sur le second élément de la diphtongue : le premier élément se consonnifie, ce qui donne [wɛ̃]. Si le liég. n'a pas connu la bascule de l'accentuation, qu'elle connaît par ailleurs (cp. notice II) c'est nécessairement parce qu'il s'est monophthongué avant (FEW 25 : *ibid.*) (cp. notice XVII).

b. L'innovation qui segmente la zone propr. w.

Le liég. réduit la diphtongue [ɔɛ̃] à [ʒ].

⁶⁰ Une variante ⁺*win.ne* existe, avec réduction par assimilation de [vw] à [w].

c. Sa diffusion

L'aire innovatrice comprend la majorité de l'e. de la B. R. Cette innovation se retrouve un peu partout dans le n. de la G. R. (FEW 25 : *ibid.*).

Lg. se fait donc ici *a minima* le relais de cette innovation.

Pourtant, des localités, qui appartiennent à la zone d'influence de Huy, ne connaissent pas cette innovation. Les voici : H 1 (Huy), H 2 (Les Waleffes), H 8 (Warnant-Dreye) [traitement liég. pour 'veine'], H 21 (Jehay-Bodegnée), H 27 (Ampsin), H 37 (Couthuin), H 38 (Ben-Ahin [Gives]), H 46 (Strée-lez-Huy), H 53 (Marchin), H 69 (Pailhe), W 21 (Bertrée), W 35 (Geer), W 63 (Latinne), D 30 (Porcheresse) ; pour 'avoine' seulement : W 1 (Waremme) [ALW 1 : 211b].

d. Sa datation

La monophthongaison liég. a eu lieu entre la fin du 11^e s. au moins, date à laquelle le passage de [ɛi] à [ɔi] est attesté dans les textes (Rem., *Diff. dial.* : 68) et le 13^e s., date proposée pour la bascule de l'accentuation (→ notice II).

Les attestations d'un liég. [ɔ], issu d'une réduction de [ɔɛ] datent du 13^e s. : *mones* 'moine' (début 13^e s.), *Antone* 'Antoine' (1263)... (Rem., *Diff. dial.* : 92-93).

e. Bilan

Huy se distingue ici du domaine liég. car elle refuse comme Nm une innovation que Lg diffuse dès le 13^e s. au plus tard.

XXI. [a] tonique libre précédé d'une consonne labiale et suivi d'une consonne nasale, et évolution assimilée, aboutissent au liég. [ɛ] mais au hutois [wɛ], comme en nam.

A. Préambule

Pour Remacle (Rem., *Géogr. dial.*, *Diff. dial.*, ALW 1), et la tradition qui le précède, ce trait repose sur deux étapes :

- (1) [a] tonique libre suivi d'une consonne nasale aboutit à [ɛ] ;
- (2) Insertion d'un [w] entre consonne labiale et [ɛ], [ɛ] en nam.

Pourquoi remettre en question cette vision des choses ?

1. — Nous avons vu à la notice précédente que, dans le cas des mots du type 'peine', [wɛ] semble être issu de la consonnification du premier élément de la diphtongue [ɔi] nasalisée.

2. — En nam., [w] n'apparaît pas après consonne labiale quand [ɛ] est issu de [i] nasalisé :
+bin 'bien', +fin 'fin', +vin 'vin' ...

3. — [a] tonique libre suivi d'une consonne nasale donne [ɛ] en fr. et en liég. D'où vient ce [ɛ] ? Dans la mesure où le liég. et le fr. ont une évolution commune, nous pouvons nous fonder sur les vues de Bourciez pour l'expliquer.

3.1 — [a] tonique libre s'est d'abord diphtongué en [aɛ] comme dans toutes les positions (Bourciez : § 43, h.).

3.2 — Ensuite, le second élément s'est fermé au contact de la nasale : [aɛ] est passé à [ai] (Bourciez : *ibid.*)

3.3 — De là, le premier élément s'est assimilé au premier : [ai] est passé à [ɛi] (Bourciez : § 38, h.).

3.4 — Enfin, [ɛi] s'est réduit à son premier élément : [ɛi] nasalisé ([ɛi]) est passé à [ɛ].

4. — Dès lors, vu que [a] tonique libre entre consonnes labiale et nasale passe à [ɛi], n'a-t-il pas pu passer à [ɔi] sous l'action de la labiale comme [e] tonique libre dans la même position ?

4.1. — Le fait n'est pas impossible, en témoignent ces mots fr., où [ai] s'est dans un premier temps assimilé à [ɛi], comme dans tous les cas (Bourciez : § 38, h., IV ; Rem.,

Diff. dial. : 47) : afr. *armaire* > *armoire*, afr. *esmai* > *émoi*, afr. *abai* > *aboi*, afr. *grammaire* > *grimoire*, afr. *paile* > *poêle*.

4.2 — De même, si nous restons dans le domaine du wallon, [a] tonique libre, qui se diphtongue secondairement à la finale absolue dans quelques localités hesbignonnes, donne [ai] (W 63, H 8), [ɛi] (W 59) mais surtout [ɔi] (W 19, 21, 60, 73 ; H 18, 25, 72) (ALW 1 : n° 37, 44 ; ALW 2 : n° 76).

4.3 — Il faudrait également creuser l'origine des formes du type ⁺*dmon.in.y* 'demain' [To 7] (ALW 3 : 249 a).

5. — [wɛ̃] serait donc également ici le résultat de la consonnification du premier élément d'une diphtongue [ɔi] nasalisée. Le trait à analyser est donc plutôt selon nous : [a] tonique libre précédé d'une consonne labiale et suivi d'une consonne nasale, et évolution assimilée, aboutissent au liég. [ɛ̃] et nam. [wɛ̃] (d'après Warn. : 25).

6. — Cela ne veut pas dire qu'un [w] n'est jamais apparu après consonne labiale devant [ɛ] et [ɛ̃]⁶¹, comme le montrent les types 'maison', 'maître', 'manche'. Toutefois, rien n'indique que Nm a connu ce fait⁶².

B. Notices consultées (→ *Cahier p. 79-81*)

Nous consultons les notices n° 39 FAIM, 68 PAIN et 90 SEMAINE de l'ALW 1.

C. Actualisations du trait

1. — Le liég. a [ɛ̃] (⁺*fin*, ⁺*samin.ne*), [ã] dans le cas de 'pain' (⁺*pan*).
2. — Le nam. a [wɛ̃] pour tous les types lexicaux (⁺*fwin*, ⁺*pwin*, ⁺*samwin.ne*).

D. Analyse

a. Discussion

Pourquoi le liég. n'a-t-il pas [ɔ] ici ?

⁶¹ Dans le cas de 'maison', on a [w] à D 123, D 132, D 136, Ne 57, Ne 43, Ne 51, Ar 2 ; dans le cas de 'maître', on a [w] à Th 24, Th 53, Ph 6, Ph 45, Ph 54, Ph 69, Ph 79, Ph 81, Ph 86, Ar 2, Ne 20, Ne 24, Ne 31, Ne 33, Ne 44 ; dans le cas de 'manche', on a [w] à Ar 2, Ne 44.

⁶² Du reste, dans le cas de 'maison' et 'maître', on retrouve un stade [ai] qui est nécessairement passé à [ɛi] et qui a pu peut-être passer à [ɔi]. Cependant, ces témoignages sont trop maigres pour tirer de telles conclusions.

Il y a ici plusieurs possibilités.

- (1) Le liég. a bien connu le stade [ɔ] mais il a été remplacé par [ɛ], pour telle ou telle raison⁶³.
- (2) Le liég. n'a pas pu passer de [ɛi] à [ɔi] parce que, soit :
 - (2.1) il n'a pas connu le stade [ɛi], s'étant monophontongué en [ã] issu de [ãi] (stade présent dans le Br. w.) avant, stade remplacé par [ɛ] ;
 - (2.2) [ɛi] s'y est monophontongué en [ɛ] avant ;
 - (2.3) [ai] y est passé à [ɛi] après la période d'activité du changement [ɛi] > [ɔi].

Examinons chaque hypothèse.

1. — Y a-t-il des traces d'un liég. [ɔ] issu de [a] tonique libre après cons. labiale et devant cons. nasale ? Pour les types 'faim', 'semaine', et même 'demain', non. Par contre, pour 'pain', oui : certains points de l'aire liég. ont bien [ɔ] à la place de [ɛ]. Seulement, cette variante doit procéder ici du stade [ã] par vélarisation (→ notice XVI).

2. — Ce [ã], issu de la monophontongaison de la diphtongue [ãi], présente dans le Br. w., notamment (ALW 1 : 209a), est l'objet de notre hypothèse (2.1).

2.1. — Y a-t-il des traces d'un [ã] liég. pour les types lexicaux 'faim', 'semaine' et 'demain' ? Non. Le liég. ⁺*pan, pon* semble donc présenter un traitement qui lui est propre. Il est ceinturé par des variantes [ɛ] (autour de W 1 (Waremme) et dans le n.-e. de l'arr. de B.).

2.2 — L'hypothèse (2.2) suppose, elle, une distinction entre [ɛi] issu de [a] tonique libre et [ɛi] issu de [e] tonique libre. Une telle distinction dans l'esprit des locuteurs serait étonnante : le changement phonétique est inconscient, c'est là une de ses propriétés fondamentales.

⁶³ Par ex.: il aurait toujours existé une variante [ɛ], qui résulte d'une non-influence de la consonne labiale qui précède sur la voyelle, variante qui a fini par l'emporter sur [ɔ] ; ou remplacement tardif par analogie sur les formes où la voyelle n'est pas précédée d'une consonne labiale ; remplacement tardif par emprunt au fr.

2.3 — Enfin, l'hypothèse (2.3) est la plus économique : [ai] est passé à [ɛi] vers 1100 (Rem., *Diff. dial.* : 45). Or, nous avons vu que le passage de [ɛi] à [ɔi] s'est produit avant 1100 dans nos régions (→ notice XII). Pour l'aire [wɛ], quand le passage de [ai] à [ɛi] a eu lieu, le changement [ɛi] > [ɔi] y était encore effectif. Mais était-ce encore le cas à Lg ? Nm et Huy n'auraient-ils pas été touchés plus tard que Lg par le passage de [ɛi] à [ɔi] et, ainsi, ne l'auraient-ils pas maintenu plus longtemps ? L'hypothèse mérriterait d'être creusée.

b. L'innovation qui segmente la zone propr. w.

En liég., il semble que [ɛi] cesse de passer à [ɔi] à un moment où il le fait encore dans le reste de la zone propr. w.

c. Diffusion

Des localités de la zone d'influence de Huy ne présente pas cette innovation : H 1 (Huy), H 2 (Les Waleffes), H 8 (Warnant-Dreye), H 21 (Jehay-Bodegnée), H 27 (Ampsin), H 37 (Couthuin), H 38 (Ben-Ahin [Gives]), H 46 (Strée-lez-Huy) [variante [ɔ] pour 'pain'], H 53 (Marchin), H 69 (Pailhe), W 21 (Bertrée), W 35 (Geer), W 63 (Latinne), D 30 (Porcheresse), D 34 (Méan).

Dans le cas de 'semaine', toutes ces localités, comme le centre et l'e. du Br. w., ont le traitement liég., peut-être sous l'inf. du fr. À H 8, le type hutois/nam. subsiste en concurrence avec le type liégeois ; à H 69, il subsiste seul.

d. Sa datation

Le passage de [ɛi] à [ɔi] a dû cesser avant 1100 en liég.

e. Bilan

Huy se distingue ici du domaine liég. car elle refuse comme Nm une innovation que Lg diffuse aux alentours de 1100.

4.2. Bilan global

Notre analyse montre que les traits que Huy partage avec Namur reposent sur des refus d'innovations impulsées par Liège. Quelles sont-elles ?

- (1) Réduction d'un stade [ɛa]/[ea], issu de [ɛ] entravé par [l], à son premier élément (notice XVII) ;
- (2) Amuïssement de [ɛ] prétonique secondaire, présent primitivement dans une série de mots comme ⁺*tchèrpètî* ‘charpentier’ (notice XVIII) ;
- (3) Ouverture de [i] tonique en hiatus, primaire ou secondaire, en [ɛ] (notice XIX) ;
- (4) Réduction de la diphongue [ɔɛ̯], nasalisation de [ɔi] placée devant consonne nasale (notice XX) ;
- (5) Fin du passage de [ɛi], d'origine diverse, à [ɔi] (notice XXI).

Dès lors, il semble que Namur n'ait jamais influencé Huy si ce n'est de manière limitée dès le 15^e siècle, si nous maintenons l'hypothèse de l'insertion d'un [w] entre consonne labiale et [ɛ].

Nous considérons donc que Huy présente ces traits namurois depuis leur origine : ils ne sont pas dus à un recul des traits liégeois sous l'influence de Namur. Huy constitue donc un pôle défensif qui refuse des innovations venues de Liège.

Pour dater l'époque à partir de laquelle Huy a pu exercer son action défensive, il faut revenir sur la datation de ces innovations liégeoises. L'innovation (1) date de la première moitié du 12^e siècle au plus tard ; l'innovation (2) a eu lieu dans la première moitié du 14^e siècle au plus tard ; l'innovation (3) s'est produite dans la seconde moitié du 12^e siècle au plus tard ; l'innovation (4) au 13^e siècle au plus tard ; (5) avant le 12^e siècle.

Avant 1100, Huy refusait donc déjà des innovations liégeoises, tout en acceptant d'autres (→ ANALYSE, sections 2.2, 3.2). Vient ensuite la date charnière de 1200 : à cette date, Huy a assurément impulsé sa première innovation ; après cette date, rien n'indique qu'il a encore accepté des innovations liégeoises majeures.

Vis-à-vis de Liège, Huy exerce pleinement ses rôles, d'une part, de pôle-relais et, d'autre part, de pôle défensif pour les localités suivantes : H 2 (Les Waleffes), H 8 (Warnant-Dreye), H 21 (Jehay-Bodegnée), H 37 (Couthuin), H 38 (Ben-Ahin [Gives]), H 46 (Strée-lez-Huy), H 53 (Marchin), H 69 (Pailhe), W 21 (Bertrée), W 35 (Geer), W 63 (Latinne), D 30 (Porcheresse). En effet, en plus de recevoir les innovations que Huy impulse, elles acceptent et refusent les mêmes innovations liégeoises. Cette affirmation est surtout vraie

pour H 37, H 38, W 21, W 63 et D 30. En effet, une influence directe de Liège se fait sentir récemment pour H 2, H 8, H 21, H 27, H 46, H 53, H 69 et W 35 mais de manière limitée. Les innovations liégeoises en cause sont principalement les innovations (1) et (3). Cette influence doit être récente vu que, pour ces traits, le remplacement progressif du type hutois par le type liégeois s'observe en synchronie.

Les autres points de la zone d'influence de Huy sont partagés entre influence liégeoise et hutoise, et ce depuis des temps très anciens, vu le nombre d'innovations liégeoises qu'ils accueillent : H 49 (Nandrin), H 50 (Tavier), W 1 (Waregem), W 66 (Haneffe), D 34 (Méan), Ma 2 (Bende), Ma 3 (Borlon).

Enfin, de manière limitée et récente, W 21, H 37, H 38 et D 30 subissent l'influence de Namur. Cette influence s'exerce sans doute grâce à l'action de pôles-relais : Hannut [W 32] pour W 21, Andenne [Na 84] pour H 37 et H 38.

Pour figurer l'action des différents pôles sur les localités de la région de Huy, nous pouvons donc fournir une carte schématique, fondée sur un détail de la carte de base de l'ALW (→ *Cahier*, p. 82⁶⁴). Bien entendu, elle pourrait être affinée, en mettant en évidence l'action d'autres pôles secondaires : Waregem [W 1], Amay [H 28].

⁶⁴ Légende : les pôles linguistiques sont entourés en pointillés.

CONCLUSION

La question que nous nous sommes posée ici était : *La ville de Huy a-t-elle joué un rôle dans la segmentation du domaine wallon liégeois ?* Plus précisément, nous nous sommes fixé les objectifs suivants :

- (1) Classer Huy dans une typologie des pôles linguistiques, établie d'après Jean-Pierre Chambon et Yan Greub (2009) ;
- (2) Circonscrire sa zone d'influence linguistique ;
- (3) La situer chronologiquement.

Nous avons analysé 21 traits phonétiques et morphologiques, en nous fondant sur les matériaux de l'ALW.

Au terme de cette étude, nous pouvons dire que Huy a joué un rôle dans la segmentation du domaine liégeois. Il s'agit tout d'abord d'un rôle de relais d'innovations liégeoises : selon le principe de Leskien, qui s'appuie uniquement sur les innovations accomplies en commun pour regrouper des variétés de langue entre elles, le wallon de Huy est donc bien du wallon liégeois. Ce rôle de pôle-relais, Huy l'a vraisemblablement exercé jusqu'à ce qu'elle se distingue nettement du liégeois en diffusant une innovation propre, avant 1200. Selon le principe de Leskien, une sous-variété hutoise, approchée par Remacle et Warnant, existe donc bel et bien.

Dès lors, en plus de constituer un pôle-relais, Huy est également un pôle offensif primaire. En effet, elle diffuse des innovations propres dans une aire qui comprend D 30 (Porcheresse), D 34 (Méan), W 1 (Waremme), W 21 (Bertrée), W 35 (Geer), W 63 (Latinne), W 66 (Haneffe), H 2 (Les Waleffes), H 8 (Warnant-Dreye), H 21 (Jehay-Bodegnée), H 27 (Ampsin), H 49 (Nandrin), H 50 (Tavier), H 53 (Marchin), H 69 (Pailhe), Ma 2 (Bende) et Ma 3 (Borlon), soit une aire légèrement plus vaste que celle définie par Remacle (Rem., *Géogr. dial.* : fig. 3).

Cependant, après 1200, en plus de constituer un pôle offensif primaire, Huy exerce pleinement un rôle défensif, verrouillant l'arrivée ou l'avancée d'innovations liégeoises majeures dans le centre et l'ouest de l'aire de la sous-variété hutoise. Ce rôle défensif à

l'égard du liégeois a sans doute fait effet jusqu'au 19^e siècle. pour les localités situées à l'est de Huy : depuis, certains types liégeois gagnent lentement du terrain. Pour les localités de l'ouest de Huy et pour des localités hesbignonnes situées à l'extrême nord de l'aire de la sous-variété hutoise, ce rôle défensif semble encore opérer au moment des enquêtes.

Par ailleurs, même s'il n'est pas exclu qu'elle ait pu subir l'influence de Namur en accueillant une innovation namuroise au 15^e siècle, Huy constitue également un pôle défensif à l'égard de ce pôle linguistique. Toutefois, les localités situées à l'ouest de Huy, à la limite avec le domaine namurois, semblent subir récemment l'influence de Namur, sous l'action de pôles secondaires.

Nous pouvons donc établir une chronologie provisoire des rôles joués par Huy :

- (1) Jusque 1200 : Huy innove assurément avec Liège et refuse certaines innovations liégeoises ;
- (2) 1200, date-charnière : Huy vient de diffuser une innovation propre et semble ensuite verrouiller l'arrivée et l'avancée d'innovations liégeoises ;
- (3) Récemment (18^e-19^e siècle) : Huy diffuse de nouvelles innovations propres mais perd petit à petit sa capacité à verrouiller l'arrivée et l'avancée d'innovations liégeoises à l'est ; de même, elle perd sa capacité à verrouiller l'arrivée d'innovations namuroises à l'ouest.

Cette chronologie provisoire devra être vérifiée en prolongeant ce travail. Nous l'avons vu tout au long de notre analyse, il nous reste à accomplir plusieurs tâches, notamment : revenir sur le traitement du suffixe latin *-ibilis*, que nous avons laissé de côté, préciser l'historique de la vélarisation de [ã], ou encore creuser la question de l'insertion d'un [w] entre consonne labiale et [ɛ] en namurois.

De plus, il faudra voir si ce que nous observons sur les plans phonétique et morphologique s'observe également dans le lexique. À Huy, on dit ⁺*canada* pour 'pomme de terre', comme à Namur, alors qu'à Liège on dit ⁺*crompîre* (DFL : 369) ; ⁺*djivron* 'purin' ne se rencontre qu'à Huy-Waremme (DL : XVI)...

Une autre perspective est de comparer, comme Esther Baiwir l'a fait pour la région de Gouvy (Baiwir 2006), les résultats obtenus ici avec la situation actuelle : au vu de

l'avancée de certains traits liégeois déjà observée au début du 20^e siècle, le wallon de Huy se distingue-t-il encore du wallon de Liège de nos jours ?

Enfin, il nous reste également à travailler main dans la main avec des historiens et des sociologues afin de justifier, d'une part, l'action des pôles ici en jeu et, d'autre part, leur zone d'influence. Comme le dit Atwood (1955 : 389) :

[...] every effort should be made to discover the correlation between bundles of isoglosses and various extra-linguistic phenomena such as geography, commerce, political and ecclesiastical divisions, and culture centers⁶⁵.

Pourquoi Huy est-elle tournée vers Liège alors qu'elle se situe à la même distance de Namur ? Michel Foulon et Michel Poulain ont montré que :

À distance égales, on observe généralement que le niveau de mobilité est moindre lorsque le lieu de départ et celui de destination appartiennent à deux ensembles distincts et sont, par conséquent, séparés par au moins une frontière (Foulon / Poulain 1998 : 56a).

Or, nous avons vu que Huy dépend de Liège depuis la fin du 10^e siècle.

Par ailleurs, comment se fait-il que Huy se soit nettement distinguée du liégeois aux alentours de 1200 ? En consultant Joris (1959 : 153 et sv.), nous nous rendons compte que cette date correspond à l'apogée du rayonnement de la ville de Huy. D'ailleurs, la zone d'influence que nous avons définie sur le plan linguistique se retrouve sur le plan historique. Voici ce qu'André Joris dit :

À côté de ceux inspirés par la topographie locale, une foule de surnoms rappelle, au 13^e s., le village d'origine de celui qui les porte. En utilisant cet élément, on s'aperçoit que l'attraction de Huy s'exerce sur une zone concentrique d'une vingtaine de kilomètres de rayon, dans laquelle les villages les plus proches sont abondamment représentés (Joris 1959 : 339).

Il ajoute, dans une note :

Cette zone se rétrécit dans la vallée de la Meuse à une dizaine de kilomètres de part et d'autre de Huy (*Ibid.*, note 19).

En retour, nos observations linguistiques peuvent éclairer l'historien : si, dès le 14^e siècle, le rayonnement de Huy décline (*Ibid.* : 15), nous voyons qu'elle exerce une influence

⁶⁵ « [...] tous les efforts doivent être faits pour découvrir la corrélation entre les faisceaux d'isoglosses et divers phénomènes extra-linguistiques tels que la géographie, le commerce, les divisions politiques et ecclésiastiques et les centres culturels » (traduction personnelle).

linguistique à la fin du 19^e siècle. Elle règne en effet sur des régions agricoles isolées qui ne se sont véritablement désenclavées qu'à partir du 19^e siècle. Dans cet extrait issu du *Pain noir* (1904, p. 50), l'œuvre majeure du maître du courant régionaliste en Belgique, Hubert Krains, qui dépeint avec minutie la vie d'aubergistes vivant sur la grand-route Huy-Tirlemont en Hesbaye, entre Les Waleffes [H 2] et Latinne [W 63], montre bien que Huy y joue le rôle de ville de référence avant Liège :

Thérèse n'avait pas beaucoup voyagé. Quatre ou cinq fois par an, elle se rendait à Huy pour ses achats. Elle avait été aussi deux ou trois fois à Liège, jamais plus loin. Un voyage à Bruxelles l'effrayait.

Nous voyons à quel point la matière abordée ici est complexe et riche. L'étude de ce patrimoine linguistique majeur est dès lors aussi passionnante qu'urgente.

BIBLIOGRAPHIE

Linguistique

ALF – Gilliéron, Jules / Edmont, Edmond, 1902-1910. *Atlas linguistique de la France*, Paris, Champion.

ALW 1 – Remacle, Louis, 1953. *Atlas linguistique de la Wallonie. Tome 1. Aspects phonétiques*, Liège, Vaillant-Carmanne.

ALW 2 – Remacle, Louis, 1969. *Atlas linguistique de la Wallonie. Tome 2. Aspects morphologiques*, Liège, Vaillant-Carmanne.

ALW 3 – Legros, Élisée, 1955. *Atlas linguistique de la Wallonie. Tome 3. Les phénomènes atmosphériques et les divisions du temps*, Liège, Vaillant-Carmanne.

ALW 4 – Lechanteur, Jean, 1976. *Atlas linguistique de la Wallonie. Tome 4. La maison et le ménage (1^{re} partie)*, Liège, Vaillant-Carmanne.

ALW 5 – Lechanteur, Jean, 1991. *Atlas linguistique de la Wallonie. Tome 5. La maison et le ménage (2^e partie)*, Liège, Faculté de philosophie et lettres de l’Université de Liège.

ALW 6 – Boutier, Marie-Guy / Counet, Marie-Thérèse / Lechanteur, Jean, 2006. *Atlas linguistique de la Wallonie. Tome 6. La terre, les plantes et les animaux (1^{re} partie)*, Liège, Faculté de philosophie et lettres de l’Université de Liège.

ALW 8 – Boutier, Marie-Guy, 1994. *Atlas linguistique de la Wallonie. Tome 8. La terre, les plantes et les animaux (3^e partie)*, Liège, Faculté de philosophie et lettres de l’Université de Liège.

ALW 9 – Legros, Élisée, 1987. *Atlas linguistique de la Wallonie. Tome 9. La ferme, la culture et l’élevage*, édité et achevé par M.-Th. Counet, Liège, Faculté de philosophie et lettres de l’Université de Liège.

ALW 15 – Boutier, Marie-Guy, 1997. *Atlas linguistique de la Wallonie. Tome 15. Le corps humain et les maladies (2^e partie)*, Liège, Faculté de philosophie et lettres de l’Université de Liège.

ALW 17 – Baiwir, Esther, 2011. *Atlas linguistique de la Wallonie. Tome 17. Famille, vie et relations sociales*, Liège, Faculté de philosophie et lettres de l’Université de Liège.

Atwood, Elmer Bagby, 1955. « The phonological divisions of Belgo-Romance », *Orbis* 4, p. 367-389.

Baiwir, Esther, 2006. « Les dialectes évoluent-ils ? Un demi-siècle après l’ALW », *Les Dialectes de Wallonie* 31-33, p. 9-24.

Baiwir, Esther, 2008. « Les dialectes de Wallonie : présentation et illustration », *Revue Roumaine de Linguistique* LIII (1/2), p. 187-204.

Baiwir, Esther, 2012. *L’Atlas linguistique de la Wallonie à mi-parcours. État des lieux et perspectives & Index onomasiologique*, Bruxelles, Commission royale de Toponymie et Dialectologie LXXXIV, p. 43-66.

Baiwir, Esther / Renders, Pascale, 2013. « Les atlas linguistiques sont-ils des corpus ? », *Corpus* 12, p. 27-37.

Barbato, Marcello, 2023. « À nouveau sur fr. -ons », *Revue de linguistique romane* 87, p. 3-22.

Belleflamme, Guy / Boutier, Marie-Guy / Delbouille, Paul / Duysinx, Marc / Lechanteur, Jean / Remacle, Claudine / Willems, Martine, 2011. *Hommage à Louis Remacle (1910-1997)*, Liège, Société de langue et de littérature wallonnes.

Bourciez – Bourciez, Édouard / Jean, 2006 [1967]. *Phonétique française. Étude historique*, Paris, Klincksieck.

Boutier, Marie-Guy, 1995. « Les scriptae françaises I. Wallonie », in : Holtus, Günter / Metzeltin, Michael / Schmitt, Christian (ed.), *Lexicon der Romanistischen Linguistik II*, Tübingen, Max Niemeyer, p. 290-300.

Boutier, Marie-Guy, 1996. « Du Dictionnaire général de la langue wallonne à l’Atlas linguistique de la Wallonie », *Les Dialectes de Wallonie* 23-24, p. 241-268.

Boutier, Marie-Guy, 1997. « Les assises linguistiques d’une description de la scripta. Le point de vue des wallonisants », in : Gärtner, Kurt / Holtus, Günter (ed.),

Urkundensprachen im germanisch-romanischen Grenzgebiet. Beiträge zum Kolloquium am 5J6. Oktober 1995 in Trier, Mayence, Verlag Philipp von Zabern, p. 211-222.

Boutier, Marie-Guy, 2008. « Cinq relations de base pour traiter la matière géolinguistique : réflexions à partir de l'expérience de l'*Atlas linguistique de la Wallonie* », *Estudis Romànics* 30, p. 301-310.

Boutier, Marie-Guy, 2009. « Variétés linguistiques en concorde et en conflit : wallon et français en Wallonie », *Travaux de linguistique* 59, p. 105-121.

Boutier, Marie-Guy, 2011. « Dialectologie, géographie linguistique et étymologie-histoire des mots. Réflexions à partir de l'expérience wallonne », in : Overbeck, Anja / Schweickard, Wolfgang / Völker, Harald (ed.), *Lexicon, Varietät, Philologie. Romanistischen Sutien Gunter Holtus zum 65. Geburtstag*, Berlin/Boston, De Gruyter, p. 351-361.

Boutier, Marie-Guy, 2018-2019. *Linguistique du français I : Phonétique historique. Notes de cours*, Liège, Presses Universitaires de Liège.

BTD – *Bulletin de la Commission royale de Toponymie & Dialectologie*.

Carnoy, Albert, 1948-1949. *Origine des noms de communes de Belgique (y compris les noms de rivières et principaux hameaux)*, Louvain, Universitas.

Chambon, Jean-Pierre / Greub, Yan, 2009. « Histoire des dialectes dans la Romania : Galloromania », in : Ernst, Gerhard / Glessgen, Martin-Dietrich / Schmitt, Christian / Schweickard, Wolfgang (dir.), *Histoire linguistique de la Romania* 3, Berlin/New York, De Gruyter, p. 2499-2520.

Chauveau, Jean Paul, 2003. « Histoire des langues romanes et géographie linguistique », in : Ernst, Gerhard / Glessgen, Martin-Dietrich / Schmitt, Christian / Schweickard, Wolfgang (dir.), *Histoire linguistique de la Romania* 1, Berlin/New York, De Gruyter, p. 72-89.

DBR – *Les Dialectes belgo-romans*.

DL – Haust, Jean, 1933. *Dictionnaire liégeois*, Liège, Vaillant-Carmanne.

- DFL – Haust, Jean, 1948. *Dictionnaire français-liégeois*, Liège, Vaillant-Carmanne.
- Feller, Jules, 1931. « Français et dialectes chez les auteurs belges du moyen âge », *Bulletin de la Commission Royale de Toponymie & Dialectologie* 5, p. 33-92.
- FEW – Wartburg, Walther (von), 1922-2002. *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, Leipzig, Bonn, Basel, Klopp, Teubner, Zbinden (25 vol.).
- Fouché – Fouché, Pierre, 1973 [1952]. *Phonétique historique du français*, Paris, Klincksiek.
- LĪMĒS I – Bal, Willy (dir.), 1992. *Līmēs I. Les langues régionales romanes en Wallonie*, Bruxelles, Tradition wallonne.
- Maréchal, Alphonse, 1900. « Carte dialectale de l’arrondissement de Namur », BSW 40, p. 65-94.
- Pirs. – Pirsoul, Léon, ²1934. *Dictionnaire wallon-français, dialecte de Namur*, Namur.
- Rem., *Anc. w.* – Remacle, Louis, 1948. *Le problème de l’ancien wallon*, Liège, Faculté de philosophie et lettres de l’Université de Liège.
- Rem., *Diff. dial.* – Remacle, Louis, 1992. *La différenciation dialectale en Belgique romane avant 1600*, Liège, Faculté de philosophie et lettres de l’Université de Liège.
- Rem., *Diff. lex.* – Remacle, Louis, et coll., 1975-76. « La différenciation lexicale en Belgique romane », *Les Dialectes de Wallonie* 4, p. 5-32.
- Rem., *Géogr. dial.* – Remacle, Louis, 1972. « La géographie dialectale de la Belgique romane », *Les dialectes de France au moyen âge et aujourd’hui. Actes de colloque*, Paris, Klincksieck, p. 310-335.
- Rem., *H.* – Remacle, Louis, 1944. *Les variations de l’h secondaire en Ardenne liégeoise. Le problème de l’h en liégeois*, Liège, Faculté de philosophie et lettres de l’Université de Liège.

- Rem., *Synt.* 1 – Remacle, Louis, 1952. *Syntaxe du parler wallon de La Gleize. Tome 1. Noms et articles – Adjectifs et pronoms*, Paris, Les Belles Lettres.
- Rem., *Synt.* 2 – Remacle, Louis, 1956. *Syntaxe du parler wallon de La Gleize. Tome 2. Verbes – Adverbes – Prépositions*, Paris, Les Belles Lettres.
- Rem., *Synt.* 3 – Remacle, Louis, 1960. *Syntaxe du parler wallon de La Gleize. Tome 3. Coordination et subordination – Phénomènes divers*, Paris, Les Belles Lettres.
- Remacle, Louis, 1979. « L' "Atlas linguistique de la Wallonie" », in : Lejeune, Rita / Stiennon, Jacques (dir.), *La Wallonie. Le pays et les hommes. Tome III : de 1918 à nos jours*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, p. 184-190.
- Remacle, Louis, 1984. « Le top. wallon *bou (bu, ...)* », *Les Dialectes de Wallonie* 12, p. 5-36.
- Remouchamps, Joseph-Maurice, 1935. *Carte systématique de la Wallonie, précédée d'une note sur la frontière linguistique et d'une double nomenclature des communes belges de langue romane d'après le recensement du 31 décembre 1930*, Bruxelles, Commission Royale de Toponymie & Dialectologie.
- Saussure, Ferdinand (de), 2016 [1916]. *Cours de linguistique générale*, édition établie par C. Bally et A. Sechehaye, Paris, Payot.
- Warn. – Warnant, Léon, 1949. *La culture en Hesbaye liégeoise*, Liège, Vaillant-Carmanne.
- Weinhold, Norbert, 1985. *Sprachgeographische Distribution und chronologische Schichtung. Untersuchungen zu M. Bartoli und neuen geographischen Theorien*, Hambourg, Buske.
- Wüest, Jakob, 1979. *La dialectalisation de la Gallo-Romania. Problèmes phonologiques*, Bern, Francke.
- Wüest, Jakob, 2003. « Évolution des frontières des langues romanes : la Galloromania », in : Ernst, Gerhard / Glessgen, Martin-Dietrich / Schmitt, Christian / Schweickard, Wolfgang (dir.), *Histoire linguistique de la Romania* 1, Berlin/New York, De Gruyter, p. 646-657.

Histoire et sociologie

Joris, André, 1959. *La ville de Huy au Moyen Âge. Des origines à la fin du XIV^e siècle*, Paris, Les Belles Lettres.

Dierkens, Alain, 1990. « La ville de Huy avant l'an mil. Premier essai de synthèse des recherches historiques et archéologiques », in : *La genèse et les premiers siècles des villes médiévales dans les Pays Bas méridionaux. Un problème archéologique et historique. Actes du 14^e colloque international de Spa du 6 au 8 septembre 1988*, Bruxelles, Crédit communal, p. 391-409.

Foulon, Michel / Poulain, Michel, 1998. « Frontières linguistiques, migrations et distribution spatiale des noms de famille en Belgique », *Espace géographique* 27, p. 53-62.

Wymmersch, Guillaume, 2020. « L'évangélisation et la christianisation du vicus de Huy : retour sur une chronologie problématique (V^e-X^e siècles) », *Revue d'Histoire Ecclésiastique* 115, p. 457-525.